

SE DEPLACER				
Propositions	Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse	
Et si on changeait de mode de transports	Créer un tramway à la place du bus là où la largeur de voirie le permet (exemple à Bassens/St-Alban)	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p21		
	Favoriser le train entre Aix et Montmélan, ré-ouvrir la gare de Chignin, et prévoir bus ou parking relais à ces gares	"Développer la desserte ferroviaire en visant une offre type RER à cadences renforcées sur l'axe Aix-les-Bains/Chambéry/Montmélan, sur l'axe en direction de Lyon, et en envisageant de nouveaux arrêts" p21		Ce moyen de déplacement n'est pas adapté aux contraintes et moyens financiers du territoire
	Créer de nouveaux parkings de co-voiturage, avec parking relais		"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Créer du transport par câble, pour relier la montagne (Bauges), mais aussi desservir le secteur Bellevue à Chambéry, couplé à un système de navettes	"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)" p22		
	Favoriser le transport par câble pour le Revard, pour le tourisme	"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)" p22		
	Développer l'usage du vélo : traversée de Chambéry toujours problématique, à améliorer. Inciter les entreprises à jouer le jeu (douche à disposition, limiter les places de stationnements des voitures pour inciter l'usage du vélo...)	"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22		
	Soutenir le Lyon-Turin, pour favoriser le ferroutage des camions	"Permettre la réalisation de la ligne ferroviaire Lyon-Turin qui est une nécessité en matière de liaison trans-européenne, de préservation de la qualité de l'air et de sécurisation des axes routiers notamment de l'agglomération dans sa dimension marchandise prioritairement" p22		
Et si on agissait sur les transports	Proposer des transports "ludiques" ou "obligatoire" pour les touristes (transports par câble ou transport en commun rendus obligatoire)	"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : - Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/tourisme d'affaire) - Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne" p48		
	Développer le co-voiturage		"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Développer le transport à la demande (exemple de la Drôme avec un système de taxis gratuits)	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Mettre en place des transports alternatifs qui soient plus interconnectés	"Faciliter les transitions entre les modes de transports et valoriser leurs complémentarités, aux travers de pôles multimodaux performants, optimisant les rabattements et les échanges, et intégrant des offre de services associés" p21		
		"Fiabiliser la mobilité en garantissent la performance des réseaux et des transbordements, et en développant des réponses adaptées à toute heure et en toute circonstance" p21		
	Rendre la traversée de Saint-Jean-d'Arvey plus agréable (pourquoi avoir construit sur les tènements initialement prévus pour la déviation?)			La traversée de Saint-Jean-d'Arvey sera une problématique étudiée dans le cadre des réflexions sur le volet déplacements du PLUi HD
	Fermer les petites routes (problème de vitesse et de sécurité)			Des aménagements ou des régulations de circulation peuvent être réfléchies sur certains secteurs dangereux de circulation. Les problématiques importantes à l'échelle de l'agglomération seront abordées dans le cadre du volet déplacements du PLUi HD. Les problématiques plus localisées sont regardées de plus près par les communes concernées.

Et si on pensait transports faciles et accessibles	Développer des moyens de transports pour ceux qui habitent dans les communes/hammeaux isolés (navettes cadencées)	<i>"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22</i>		
	Maitriser les flux automobiles dans les lieux touristiques aux périodes d'affluence (parking payant, présence d'un placier, incitation au covoiturage (exemple: 5 dans si avoiture: un forfait gratuit), développer les navettes,...)	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : - Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/tourisme d'affaire) - Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne "p48</i>	<i>"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22</i>	
	Créer des parking relais de co-voiturage	<i>"Faciliter les transitions entre les modes de transports et valoriser leurs complémentarités, aux travers de pôles multimodaux performants, optimisant les rabattements et les échanges, et intégrant des offre de services associés" p21</i>	<i>"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22</i>	
	Développer la communication sur les transports existants (exemple : possibiler d'utiliser les lignes scolaires)		<i>" Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)"p22</i>	
	Lors de grands événements, prévoir des transports adaptés (exemple : championnat de France de biathlon, rien n'était prévu!)	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : - Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/tourisme d'affaire) - Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne "p48</i>		
Et si on facilitait nos déplacements	Mettre en place des services connectés au service de transport à la demande afin d'en faciliter l'usage et l'optimiser		<i>Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)</i>	
	Mieux faire connaitre les services de transport à la demande et mieux les utiliser (exemple : pour les enfants en activités périscolaires)		<i>Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)</i>	
	Initier une application de co-voiturage avec signalétique commune pour faciliter la visibilité des offres de co-voiturage (internet/réactivité du système		<i>" Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)"</i>	
	Transformer la voie utilisée pour les travaux d'assainissement (Saint-Jean-d'Arvey à Plaimpalais) pour faciliter l'usage du vélo et sécuriser la RD 912			La traversée de Saint-Jean-d'Arvey sera une problématique étudiée dans le cadre des réflexions sur le volet déplacements du PLUI HD
	Améliorer les déplacements et la sécurité sur Saint-Jean-d'Arvey			La traversée de Saint-Jean-d'Arvey sera une problématique étudiée dans le cadre des réflexions sur le volet déplacements du PLUI HD
	Pour l'accès aux stations : offre de transports en commun et non déneigement du dernier km	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : - Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/tourisme d'affaire) - Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne "p48</i>		
	Développer le vélo électrique de Chambéry à la Féclaz (avec des solutions de rabattement en vélo vers la RD912)	<i>"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilités nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations" p21</i>		
	Améliorer la connaissance de la fréquentation des sites du Grand Revard	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : - Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/tourisme d'affaire) - Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne "p48</i>		
	<i>"Agir en faveur de la diminution du besoin en déplacements"p21</i>			
Et si on se déplaçait plus sereinement	Créer un réseau de pistes cyclables "dédié" afin de limiter les conflits d'usage	<i>"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22</i>		

	Créer un réseau organisé de sentiers entre les hameaux afin de faciliter les déplacements piétons		"Poursuivre la création de connexions douces entre les villages et hameau en lien avec les politiques locales"p22	
Et si on améliorerait et facilitait les déplacements pour tous	Trouver de nouvelles formes de mobilités adaptées aux jeunes (pour se déplacer facilement en direction du centre-ville notamment) : mettre à disposition des vélos électriques, développer les "points stop" (organisés avec un réseau) qui fonctionnent pour d'autres usages que des déplacements pendulaires	"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilité nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations"p21		
	Créer un système de transport en commun régulier (idée du téléphérique? Transport par câble?) qui partirait des Bauges/Plateau de la Leysse en direction du centre, pour éviter la surcharge de voiture (qui montent à St Jean d'Arver notamment)	"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)"p22		
Et si on facilitait les transports campagne/ville	Proposer des trains directs entre Chambéry et Lyon ou Genève	"Développer la desserte ferroviaire en visant une offre type RER à cadences renforcées sur l'axe Aix-les-Bains/Chambéry/Montmélian, sur l'axe en direction de Lyon, et en envisageant de nouveaux arrêts" p21		
	Sensibiliser et mettre en œuvre une stratégie par rapport au co-voiturage + étudier la mise en place d'autostop organisé	"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilité nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations"p21		
		"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Etendre les réseaux de transports en commun à un périmètre plus large ("on ne peut pas mettre un car devant chaque maison dans les Bauges mais les transports en commun sont très limités")	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22		
	Adapter la taille des bus à la ligne (des bus souvent surdimensionnés, qui gênent la circulation... en faire passer plus souvent mais de moins grandes tailles)			Le matériel roulant du réseau de bus est géré dans le cadre de la délégation de service public des transports en commun.
	Développer les transports à la demande dans les hameaux notamment (il y a 85 hameaux dans les Bauges... il y a eu quelques expériences positives qu'il faudrait reproduire)	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Limiter l'accès aux camions en transit qui passent par les Bauges			Les transits de camions dans les bauges restent limités et correspondent à un besoin local notamment pour la construction.
Et si on créait un transport par câble	Entre le centre-ville de Chambéry, Chambéry le Haut jusqu'à la Féclaz (le Sire). Ce transport servirait pour les déplacements de loisirs des chambériens toute l'année et le tourisme d'hiver pour la station. Cet équipement désengorgerait la route des Bauges très chargée.	"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)"p22		
Et si on développait l'offre de transport en libre service	Proposer des voitures et vélos électriques en libre-service dans la même idée que citilib	"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilité nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations"p21		
	Créer des espaces relais, dans les nœuds clés (dans les Bauges cet espace relais pourrait être à Lescheraines). Ces espaces comprendraient des voitures électriques en libre-service, des bornes électriques pour recharger les véhicules privés, des vélos électriques en libre service pour les petits trajets, un espace de co-voiturage, des abris pour du stop organisé.	"Faciliter les transitions entre les modes de transports et valoriser leurs complémentarités, aux travers de pôles multimodaux performants, optimisant les rabattements et les échanges, et intégrant des offres de services associés" p21		
Et si on développait la sensibilisation, la communication, les incitations financières pour les habitants utilisent les transports en commun et les modes doux dans les Bauges	Adapter les transports en commun aux rythmes et aux besoins des habitants, en réalisant des études précises auprès des ménages et en continuant le développement du transport à la demande	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes" p22	"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22	
	Créer et animer un site internet dédiés aux différents transports dans les Bauges afin d'optimiser l'offre déjà disponible		Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleure utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)	

	Développer les pistes cyclables dédiées aux vélos électriques, sans obstacles. Aujourd'hui les routes sont trop dangereuses pour les accès aux massifs		"Poursuivre la création de connections douces entre les villages et hameau en lien avec les politiques locales"p22	
	Penser l'interconnexion des différents modes de transports vers Aix-les-Bains et Montmélian, également dans les Bauges	"Initier une gouvernance unique à l'échelle du bassin de vie, entre Albens et Saint-Pierre d'Albiny (Métropole-Savoie), en lien avec le pôle Métropolitain Annecy-Chambéry, pour l'organisation et la planification de la mobilité"		
	Augmenter le cadencement des trains	"Développer la desserte ferroviaire en visant une offre type RER à cadences renforcées sur l'axe Aix-les-Bains/Chambéry/Montmélian, sur l'axe en direction de Lyon, et en envisageant de nouveaux arrêts" p21		
Et si on améliorerait et facilitait les déplacements pour tous	Créer un blabla-car local		Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)	
	Mettre en place un service "Rezo Pouce"	"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilité nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations"p21		
	Créer des espaces mixtes piétons/vélos	"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22		
Et si on agissait sur les déplacements	Réduire le transport routier et développer le ferroutage	"Permettre la réalisation de la ligne ferroviaire Lyon-Turin qui est une nécessité en matière de liaison trans-européenne, de préservation de la qualité de l'air et de sécurisation des axes routiers notamment de l'agglomération dans sa dimension marchandise prioritairement"p22		
	Traiter la question du dernier kilomètre	"Prendre en compte les flux problématiques liés aux livraisons et gérer le "dernier kilomètre""p21		
	Etudier la gratuité des transports en commun			La question a été posée mais n'a pas été retenue.
Et si on améliorerait les connexions	Anticiper les transports autonomes	"Développer les échanges avec la population pour la faire adhérer à des pratiques de mobilité nouvelles et travailler avec elle à des expérimentations"p21		
	Renforcer les liens vers l'Italie	"Favoriser l'utilisation de la ligne fret pour les trains voyageurs en renforçant la desserte notamment de la gare de Chambéry"p22		
		"Permettre la réalisation de la ligne ferroviaire Lyon-Turin qui est une nécessité en matière de liaison trans-européenne, de préservation de la qualité de l'air et de sécurisation des axes routiers notamment de l'agglomération dans sa dimension marchandise prioritairement"p22		
	Pouvoir faire un aller-retour à Paris en un jour - amélioration liaison ferroviaire			Cet aller-retour à Paris est déjà possible depuis Chambéry par les lignes TGV.
Et si on développait les transports doux	Développer les transports vers la Chartreuse et les Bauges hors saisons hivernales	"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)"p22		
	Donner une plus grande place aux déplacements doux, non pas en supprimant la voiture mais bien en favorisant le bus, les vélos la marche à pied... grâce à des modalités de fonctionnement, des aménagements... (exemple : aujourd'hui, si on ne prend pas le bus c'est parce que... "ce n'est pas pratique en terme d'horaires, d'arrêts, parce qu'on ne peut pas mettre le vélo dans le bus, qu'ils n'ont pas de couloirs réservés...)	"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22		
		"Favoriser une multimodalité recherchant la complémentarité de l'ensemble des modes au service de l'accessibilité et de l'attractivité du territoire"p16		
	Développer l'offre de transport multiple	"Favoriser une multimodalité recherchant la complémentarité de l'ensemble des modes au service de l'accessibilité et de l'attractivité du territoire"p16		
	Mettre en place des abonnements dédiés en fonctions de l'usage			
	Mieux sécuriser les pistes cyclables	"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22		
Communiquer plus sur les excellentes formations ogranisées par les Vélos Stations!		Développer les moyens de communications, d'information et les services connectés pour une meilleur utilisation et organisation des différents modes de transports (train, réseau de transports en commun, co-voiturage, transport à la demande...)		

Et si on connectait mieux les métropoles	Aix et Chambéry mieux connectées, avec un seul réseau de bus	<i>"Initier une gouvernance unique à l'échelle du bassin de vie, entre Albens et Saint-Pierre d'Albiny (Métropole-Savoie), en lien avec le pôle Métropolitain Annecy-Chambéry, pour l'organisation et la planification de la mobilité"</i>			
	Une seule agglomération Aix/Chambéry	<i>"Initier une gouvernance unique à l'échelle du bassin de vie, entre Albens et Saint-Pierre d'Albiny (Métropole-Savoie), en lien avec le pôle Métropolitain Annecy-Chambéry, pour l'organisation et la planification de la mobilité"</i>			
Et si les déplacements se faisaient autrement	Laisser les voitures aux entrées de ville, avec des transports en commun mieux organisés et coordonnés entre les secteurs	<i>"Développer les solutions légères et propres pour la logistique urbaine et contrôler l'accès des véhicules lourds dans les centralités" p22</i>			
		<i>"Développer un centre-ville de Chambéry piéton, comportant une accessibilité multimodale facilitée"</i>			
	Mettre en place un transport par câble pour relier la Féclaz... Et si les stations étaient inaccessible en voiture?	<i>"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)" p22</i>			
Et si on améliorerait nos modes de déplacements...	Proposer une offre de bus plus attractive (exemples : trajets plus rapides avec BHNS (bus à haut niveau de service), des transports en commun tractés par les animaux	<i>"Favoriser l'émergence de modes de déplacements innovants (exemple : transports par câble...)" p22</i>			
	Développer le multimodale : vélo couplé au train, vélo couplé au bus...	<i>"Organiser la multimodalité autour des gares notamment à destination des pôles d'emplois afin qu'elles deviennent des pôles d'interconnexion performants." p21</i>			
	Sécuriser les déplacements en vélo	<i>"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22</i>			
	Construire un vrai boulevard de contournement			La question du contournement de l'agglomération a été posée. Le projet est abandonné.	
	Créer une halte ferroviaire à Cognin	<i>"Développer la desserte ferroviaire en visant une offre type RER à cadences renforcées sur l'axe Aix-les-Bains/Chambéry/Montmélian, sur l'axe en direction de Lyon, et en envisageant de nouveaux arrêts" p21</i>			
	Réfléchir à l'impact du Lyon-Turin			L'impact du Lyon-Turin est réfléchi dans le cadre des études sur le projet	
Et si on améliorerait les déplacements...	Avoir réflexion commune pour faciliter les liaisons Chambéry-Aix en bus, sécuriser et améliorer les arrêts (éclairage, abris...)	<i>"Initier une gouvernance unique à l'échelle du bassin de vie, entre Albens et Saint-Pierre d'Albiny (Métropole-Savoie), en lien avec le pôle Métropolitain Annecy-Chambéry, pour l'organisation et la planification de la mobilité"</i>			
	Favoriser les déplacements piétons et cycles : améliorer la traversée en vélo de Chambéry, développer le vélobulle, développer les pédibus	<i>"Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés" p22</i>			
	Créer des aires de co-voiturage, par exemple en entrée d'autoroute (l'actuelle étant saturée), ou vers St Baldoph, et prévoir la possibilité de les agrandir par la suite		<i>"Permettre à chacun de se déplacer par une offre de mobilité adaptée aux différents territoires, accessible à tous et intégrant tous les modes, notamment en facilitant et développant le covoiturage et le transport à la demande dans les secteurs ruraux" p22</i>		
	Faciliter la circulation routière en créant un nouvel axe, notamment en direction d'Aix			La priorité est donnée au développement d'un réseau ferroviaire cadancé entre Montmélian, Chambéry et Aix-les-Bains. Celui-ci permettra de décharger les axes de circulation routière entre ces villes.	

CONSTRUIRE ET SE LOGER

Propositions		Éléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Éléments de réponse
Et si on limitait les extensions urbaines pour pousser le développement de la ville sur la ville	Limiter et contraindre via le zonage du PLUi l'urbanisation en extension pour faciliter le réinvestissement des centres	<i>"Mettre en œuvre un développement urbain permettant une gestion économe des espaces agricoles et naturels en prévoyant une réduction significative des zones d'extensions de l'habitat"</i>		Ce point sera l'un des enjeux principaux du PLUi HD, l'objectif étant de répondre aux besoins de développement de l'agglomération en préservant les espaces naturels, agricoles et en intensifiant le Cœur urbain pour un dynamisme retrouvé. La priorité est donnée à la densification des zones urbaines en limitant les extensions de l'urbanisation.
	Identifier les secteurs d'enjeux/stratégiques et prévoir des orientations d'aménagement spécifiques	<i>"Mettre en œuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère" p18</i>		Le PLUi HD définira sur tous les secteurs d'enjeux, notamment en renouvellement urbain (friches urbaines ou redensification) et extension de l'urbanisation des Orientations d'aménagement et de programmation claires qui s'imposeront aux projets opérationnels. Ces OAP définiront les modalités d'accès, les formes urbaines souhaitées...
	Développer et rendre attractif les centralités en travaillant sur les formes urbaines (développer le logement intermédiaire) et les prix de sorties. Eviter une paupérisation du centre de Chambéry	<i>"Maîtriser les prix immobiliers et foncier par la mise en place d'une stratégie foncière intercommunale et par le renforcement du partenariat avec l'EPFL Savoie" p18 - "Mettre en œuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère" p18 - "Innover par de nouvelles formes ou types d'habitat" p18 "Maintenir les familles sur le territoire, et notamment le cœur d'agglomération, grâce à la mise sur le marché de logements abordables, pour assurer une mixité intergénérationnelle et l'offre de logements permettant le bien vieillir ensemble" p18</i>		L'un des principaux objectifs du PLUi HD est le renforcement du centre urbain, dans un objectif de mixités fonctionnelles et sociales pour redynamiser Chambéry. Le document d'urbanisme intercommunal détaillera un programme d'actions et d'orientations pour le volet habitat.
	Rendre le tissu commercial du centre ville et des communes plus attractif avec une mixité des fonctions et une population plus diversifiée. Développer les services de proximité.	<i>"Faciliter la fréquentation du centre d'agglomération et renouveler son image à travers une intervention globale sur la qualité de l'espace public, l'environnement commercial, les déplacements doux, le stationnement et la mise en valeur touristique du patrimoine urbain" p12 - "Maintenir et développer les équipements et services de centralité de la ville de Chambéry en lien avec son attractivité culturelle, patrimoniale, touristique et économique" p12 ; "Localiser les projets d'équipements et de services au cœur des centralités (urbaines et rurales) de l'agglomération afin de contribuer à leur attractivité en renforçant la mixité urbaine et l'animation de proximité" p24</i>		L'un des principaux objectifs du PLUi HD est le renforcement du centre urbain, dans un objectif de mixités fonctionnelles et sociales pour redynamiser Chambéry.
Et si on imposait une charte de qualité architecturale via le PLUi	Faciliter l'insertion des projets, notamment de densification/ renouvellement	<i>"Prendre en compte l'identité paysagère et patrimoniale des communes dans la conception d'opérations d'aménagement, notamment dans les projets de rénovation du bâti ancien et d'installation de dispositifs d'exploitation d'énergie renouvelables" p40 ;</i>		Des orientations d'aménagement et de programmation définiront pour les nouveaux projets en extension de l'habitat les conditions d'insertions à leur environnement urbain. Le règlement du PLUi HD définira également des règles dans ce sens.
	Assurer une bonne insertion et la prise en compte de l'existant/ du voisinage	<i>"Porter une attention particulière à l'insertion des projets, notamment de développement économique, en situation d'entrée de ville, d'agglomération" p40</i>		Des orientations d'aménagements et de programmation définiront pour les nouveaux projets en extension de l'habitat les conditions d'insertions à leur environnement urbain. Le règlement du PLUi HD définira également des règles dans ce sens.
Et si on limitait l'imperméabilisation des sols	Limiter le pourcentage de bâti dans les parcelles ou prévoir des dispositifs limitant l'imperméabilisation des sols	<i>"Conforter une gestion intégrée des eaux pluviales permettant de respecter au mieux le cycle naturel de l'eau."</i>		Des réglementations et recommandations seront inscrites dans la partie réglementaire du PLUi HD afin de limiter l'imperméabilisation des sols et gérer les eaux pluviales de manière intégrée dans les nouveaux projets.
	Développer les modes "doux" : des noues/ fossés à la place du busage intensif des cours d'eau et des évacuations	<i>"Conforter une gestion intégrée des eaux pluviales permettant de respecter au mieux le cycle naturel de l'eau."</i>		Des réglementations et recommandations seront inscrites dans la partie réglementaire du PLUi HD afin de limiter l'imperméabilisation des sols et gérer les eaux pluviales de manière intégrées dans les nouveaux projets.

Et si on axait nos constructions sur le partage	Favoriser le partage/mutualisation des habitations (pour personnes âgées en partage avec des jeunes...) pour éviter la construction de nouveaux logements, par exemple par des incitations fiscales			Dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Orientations et d'Actions, une réflexion sera menée pour encourager la mutualisation des équipements, l'habitat participatif et partagé.
Et si on construisait différemment	Construire sur les coteaux enfrichés afin de préserver les zones agricoles plates en fond de vallée (exemple du grand tènement de Challes les eaux qui doit être préservé pour l'agriculture)	<i>"Préserver les espaces agricoles stratégiques et notamment : - Les terrains agricoles mécanisables et facilement accessibles pour les activités d'élevage, de maraichage... afin de maintenir les capacités de fonctionnement des exploitations et contribuer à l'entretien des paysages de vallées, coteaux, contreforts" p30 " Poser les limites d'urbanisation sur les espaces de coteaux fortement visibles (Chartreuse, plateau de la Leysse), en contenant le mitage et l'urbanisation linéaire et en préservant strictement la vocation non bâtie des coupures agricoles et naturelles et en veillant à une bonne intégration paysagère et architecturale des projets" p16</i>		L'un des principaux objectifs du PLUi HD sera de limiter l'extension de l'urbanisation par une densification de l'espace urbain existant. Les espaces agricoles stratégiques, notamment les secteurs mécanisables seront à préserver en priorité. Cependant, l'urbanisation des coteaux doit également être réfléchi afin de limiter l'impact sur les paysages de l'agglomération.
	Economiser le foncier et aller au-delà des intérêts individuels	<i>"Mettre en oeuvre un développement urbain permettant une gestion économe des espaces agricoles et naturels en prévoyant une réduction significative des zones d'extension de l'habitat"p16 "Mettre en oeuvre ne stratégie foncière publique favorisant le portage et le financement d'opérations d'aménagement dans les secteurs de développement stratégiques de l'agglomération, notamment en centralité pour permettre la reconstruction de la ville sur la ville "p16 "Maitriser les prix immobiliers et foncier par la mise en place d'une stratégie foncière intercommunale et par le renforcement du partenariat avec l'EPFL Savoie" p18</i>		Ce point sera l'un des enjeux principaux du PLUi HD, l'objectif étant de répondre aux besoins de développement de l'agglomération en préservant les espaces naturels, agricoles et en intensifiant le Cœur urbain pour un dynamisme retrouvé. La priorité est donnée à la densification des zones urbaines en limitant les extensions de l'urbanisation. Le PLUi HD est mené dans un objectif d'intérêt général.
	Définir une culture architecturale pour créer des quartiers harmonieux : ne plus détruire le patrimoine, arrêter les cubes et revenir à des toitures à pentes& adaptées au climat de la région	<i>"Prendre en compte l'identité paysagère et patrimoniale des communes dans la conception d'opérations d'aménagement, notamment dans les projets de rénovation du bâti ancien et d'installation de dispositifs d'exploitation d'énergie renouvelables" p40; "Protéger les éléments de patrimoine bâtis et vernaculaires, qui ne bénéficient pas actuellement d'une protection institutionnelle , et les intégrer aux projets d'aménagements comme outil de lutte contre la banalisation de spaysages et de valorisation des espaces publics"p40</i>		
	Etre très attentif lors des travaux d'isolation énergétique à la préservation des caractéristiques du bâti (pierres apparentes...)	<i>"Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens"p34</i>	"Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants, tout en portant une attention particulière à la préservation des caractéristiques patrimoniales des bâtiments, afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens"	Une requalification des bâtiments anciens doit être effectuée pour que les centres anciens redeviennent attractifs (adaptation aux nouveaux besoins des ménages, performance énergétique...) Toutefois il est vrai qu'une attention particulière doit être portée à la préservation du patrimoine bâti dans le cadre de ces opérations de réhabilitation.
	Interdire les activités polluantes à proximité des habitations	<i>"Soutenir un développement économique qui n'entraîne pas une augmentation du risque technologique de l'agglomération, ou encore des nuisances et conflits d'usage au regard des espaces naturels, agricoles ou d'habitat."p36</i>		
Et si on utilisait différemment notre espace...	économiser l'espace par la densification du bâti pour utiliser des terrains qui sont difficiles à construire (exemple : construire sur des friches en pentes.. pour ne pas s'étendre sur des terrains agricoles)	<i>"Mettre en oeuvre un développement urbain permettant une gestion économe des espaces agricoles et naturels en prévoyant une réduction significative des zones d'extensions de l'habitat</i>		Ce point sera l'un des enjeux principaux du PLUi HD, l'objectif étant de répondre aux besoins de développement de l'agglomération en préservant les espaces naturels, agricoles et en intensifiant le Cœur urbain pour un dynamisme retrouvé. La priorité est donnée à la densification des zones urbaines en limitant les extensions de l'urbanisation.
	penser et construire différemment les zones commerciales et industrielles (arrêter de construire des parking qui empiètent sur les espaces naturels... construire plus de parking en silo et les rendre obligatoires pour les grandes enseignes type Carrefour, super U, etc)	<i>" Intervenir prioritairement sur la densification des espaces libre et la mutation du bâti existant à court, moyen et long terme des parcs d'activités économiques de l'agglomération" p 44 ; "Optimiser l'emprise du stationnement en favorisant sa mutualisation pour faciliter la mise en valeur de l'espace public en réfléchissant à une gestion différenciée des stationnements, et faciliter les déplacements piétons et vélos"p44</i>		Les zones d'activités économiques sont des secteurs d'enjeu pour la densification et la requalification urbaine. Les secteurs prioritaires de densification seront identifiés et feront l'objet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation spécifiques.
	re qualifier les zones naturelles, en faire des lieux de beauté.. et trouver un équilibre entre l'occupation de l'homme et l'espace naturel. Il faut redonner toute son importance aux zones naturelles car leur entretien est le gage de la qualité de la vie, de la préservation de la bio diversité ... c'est le poumon de l'homme.. cela ne signifie pas le laisser en friche... chaque commune doit travailler à l'entretien de ces zones.	<i>"Maintenir la présence d'espaces agricoles et renforcer celle de la nature en plein cœur urbain, marqueur spécifique de l'agglomération chambérienne et garantes du bien-être en ville" p40"Garantir une accessibilité aisée des grands espaces naturels structurants à tous, notamment par les transports collectifs et les modes actifs"p40</i>		

	urbaniser les zones en friches qui n'ont aucun intérêt naturel			Le PLUi HD s'attachera à limiter en priorité l'extension de l'urbanisation par la densification de l'espace urbain. La localisation des zones d'extension de l'urbanisation nécessaires au développement de l'agglomération seront réfléchies entre autres afin d'impacter au minimum les zones naturelles et agricoles à fort enjeu. Les secteurs de friches seront donc privilégiés.
Et si il était plus simple de se loger...	envisager des logements pour les plus anciens afin qu'ils puissent rester dans leur village	<i>"Accompagner le vieillissement de la population en développant l'offre en logement social adaptée aux séniors notamment en milieu rural."p18</i>		Le PLUi HD détaillera dans un Programme d'Orientations et d'Actions les actions à mettre en œuvre pour l'adaptation des logements des personnes âgées. La question du maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie dans leur secteur de résidence est une question importante.
	Favoriser la mixité sociale sur les villages (qu'il y ait plus de logements sociaux avec des baux glissants ou des accessions à la propriété)	<i>"Poursuivre le développement de l'offre locative sociale pour répondre prioritairement aux enjeux de rattrapage lié à la loi SRU; et dans les communes non concernées par la loi SRU proposer une offre à la mesure de la demande exprimée"p18</i>		Le PLUi HD définira dans son Programme d'Orientations et d'Actions pour l'habitat des objectifs chiffrés de construction de nouveaux logements sociaux dans chaque commune de l'agglomération.
	résister à la pression foncière que l'on voit en Annecy, Genève, ... les prix augmentent en conséquence et nos jeunes et familles ne peuvent plus se loger.	<i>"Maîtriser les prix immobiliers et foncier par la mise en place d'une stratégie foncière intercommunale et par le renforcement du partenariat avec l'EPFL Savoie" p18 " Maintenir les familles sur le territoire, et notamment le cœur d'agglomération , grâce à la mise sur le marché de logements abordables , pour assurer une mixité intergénérationnelle et l'offre de logements permettant le bien vieillir ensemble"p18 "Mettre en œuvre une stratégie foncière publique favorisant le portage et le financement d'opérations d'aménagement dans les secteurs de développement stratégiques de l'agglomération, notamment en centralité pour permettre la reconstruction de la ville sur la ville "p16</i>		Un des objectifs du PLUi HD ,de par la planification à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération est la maîtrise des coûts de sortie des logements dans les opérations d'aménagements majeures.
	résister à la pression touristique et redonner une vie locale aux villages aux maisons fermées qui ne s'ouvrent qu'en période touristique			Le tourisme est une force économique des secteurs ruraux qui permet de maintenir une vitalité sur le territoire. L'agglomération engage une réflexion sur l'hébergement touristique sur le territoire.
Et si on facilitait les parcours résidentiels (par l'habitat partagé notamment)...		<i>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel"p18</i>		Dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Orientations et d'Actions sur le volet habitat du PLUi HD, une réflexion sera également menée pour encourager la mutualisation des équipements, l'habitat participatif et partagé.
Et si on misait sur la qualité architecturale...	Conservier la présence et les permanences de l'architecte conseil au parc. Communiquer d'avantage sur l'importance de protéger l'architecture remarquable des belles maisons typiques des Bauges (il en reste peu...) le consulter en amont de chaque projet.	<i>" Prendre en compte l'identité paysagère et patrimoniale des communes dans la conception d'opérations d'aménagement, notamment dans les projets de rénovation du bâti ancien et d'installation de dispositifs d'exploitation d'énergie renouvelables" p40 ;</i>		Le PLUi HD s'attachera à définir les conditions de bonne insertion des nouveaux projets à l'environnement et au bâti existant. Les permanences des architectes conseil du CAUE sur l'ensemble du territoire permettent aux habitants de le consulter s'ils le souhaitent sur leur projet.
	Harmoniser les directives sur les exigences architecturales (toits notamment)			Le PLUi HD définira des règles communes de caractéristiques urbaines architecturales, environnementales et paysagères par secteur (Cœur des Bauges, plateau de la Leysse, piémont chartreuse, secteur urbain).
Et si on valorisait les espaces naturels vivifiants...	Aider, en partenariat, à préserver le lac du Bourget et les stations neige alentours	<i>"Poursuivre l'amélioration de la qualité des cours d'eau et des milieux associés pour qu'ils jouent pleinement leur rôle de continuité écologique" p27</i>		
	Faire en sorte que sur chaque zones constructibles, il y ait une zone non U pour préserver un espace vert et réserver ces espaces verts aux gens qui y habitent (en faisant une charte d'utilisation et en laissant une certaine liberté d'utilisation)	<i>"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère."p16</i>		
	Augmenter la mixité sociale en répartissant mieux les logements sociaux et en retravaillant la carte scolaire	<i>"Poursuivre le développement de l'offre locative sociale pour répondre prioritairement aux enjeux de rattrapage lié à la loi SRU; et dans les communes non concernées par la loi SRU proposer une offre à la mesure de la demande exprimée"p18</i>		Le PLUi HD définira dans son Programme d'Orientations et d'Actions pour l'habitat des objectifs chiffrés de construction de nouveaux logements sociaux dans chaque commune de l'agglomération.
	Investir plus dans les copropriétés dégradées et sur le centre ancien pour réhabiliter le bâti	<i>"Réinvestir le cadre bâti existant à travers une intervention sur les logements vacants et la requalification/mutation des quartiers de faubourgs et d'habitat ancien sans oublier la rénovation du centre ancien" p18</i>		Réflexion à mener dans le cadre des Programmes d'Orientations et d'Actions dur le volet habitat.
	Travailler sur les parcours résidentiels	<i>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel"p18</i>		Réflexion à mener dans le cadre des Programmes d'Orientations et d'Actions dur le volet habitat.

Et si on améliorerait les conditions de logement...	Utiliser les moyens des OPAH pour aider les particuliers à diviser leurs logements	<i>"Accentuer les actions entreprises pour l'amélioration de la qualité du parc privé et la lutte contre l'habitat indigne (renforcement des partenariats, accompagnement des propriétaires et formation des occupants)"p18. "Mobiliser le parc privé par le conventionnement puor contribuer au développement du parc social et au rattrapage lié à la loi SRU"p18</i>		
	Créer des résidences intergénérationnelles			Réflexion à mener dans le cadre des Programmes d'Orientations et d'Actions dur le volet habitat.
	Créer des formules d'habitat entre le collectif et l'individuel	<i>"Favoriser la diversification des formes urbaines résidentielles et le rééquilibrage de l'offre neuve (logement individuel groupé / intermédiaire / collectif) en fonction des capacités d'accueil et des caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne" p 16; "Innover par de nouvelles formes ou types d'habitat"p18</i>		
	Arrêter de construire des maisons individuelles	<i>"Permettre une densification maîtrisée des secteurs d'habitat individuel et accompagner les nouveaux modèles d'habitat dans les secteurs urbains, périurbains, ruraux et de montagne : constructions en dents creuses, division parcellaire, rénovation des granges baujus, etc." ; "Initier la mutation des formes urbaines existantes et favoriser la densification du cadre bâti dans les centralités urbaines du Coeur d'agglomération"p12;</i>		
	Soutenir les démarches d'éco quartiers (ex Villeneuve)	<i>"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère."p16</i>		
Et si on favorisait une meilleure insertion architecturale et paysagère des constructions, en accord avec le territoire savoyard (évitons maisons bretonnes...).		<i>" Prendre en compte l'identité paysagère et patrimoniale des communes dans la conception d'opérations d'aménagement, notamment dans les projets de rénovation du bâti ancien et d'installation de dispositifs d'exploitation d'énergie renouvelables" p40 ;</i>		Le PLUi HD définira des règles communes de cractéristiques urbaines architecturales, environnementales et paysagères par secteur (Cœur des Bauges, plateau de la Leysse, piémont chartreuse, secteur urbain).
Et si on se logeait autrement...	S'inspirer des constructions en habitat collectif qui fonctionnent (un exemple réussi à Autigny, Les Jardins du Belvédère... preuve que l'on peut faire de l'habitat collectif dans les zones rurales tout en préservant les paysages...)	<i>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel"p18</i>		
	Densifier, oui.. mais pas à n'importe quel prix ! il faut veiller à ce que les gens puissent cohabiter les uns avec les autres...	<i>"Permettre une densification maîtrisée des secteurs d'habitat individuel et accompagner les nouveaux modèles d'habitat dans les secteurs urbains, périurbains, ruraux et de montagne : constructions en dents creuses, division parcellaire, rénovation des granges baujus, etc." ; "Initier la mutation des formes urbaines existantes et favoriser la densification du cadre bâti dans les centralités urbaines du Coeur d'agglomération"p12;</i>	<i>"Permettre une densification maîtrisée et acceptable, notamment des secteurs d'habitat individuel et accompagner les nouveaux modèles d'habitat dans les secteurs urbains, périurbains, ruraux et de montagne : constructions en dents creuses, division parcellaire, rénovation des granges baujus, etc." ;</i>	
	Créer plus de logements intergénérationnels, de l'habitat partagé, il manque cruellement des foyers logement, c'est une bombe à retardement...la prise en compte du logement des personnes vieillissantes est très mal envisagée aujourd'hui. Le maintien à domicile entraine des solitudes importantes, est-ce vraiment la solution?...	<i>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel"p18 ; "Accompagner le vieillissement de la population en développant l'offre en logement social adaptée aux séniors notamment en milieu rural."p18</i>	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximité des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique (services médicaux mutualisés, habitat intergénérationnels., adaptation des logements...)" ; [...] p 14</i>	

TRAVAILLER ET CONSOMMER				
	Propositions	Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse
Et si on organisait nos zones d'activités en les fédérant et en les spécialisant ...	Recenser l'offre actuelle et la qualifier ; déterminer le potentiel de disponibilités dans les zones actuelles pour les densifier et les reconfigurer. Accompagner la mutation de ces zones et les spécialiser	"Mettre en oeuvre une stratégie de développement économique innovante et coordonnée à l'échelle Chambéry-Grand-Lac (Métropole-Savoie)"p 42 "Réinvestir les parcs d'activités économiques de l'agglomération à travers une stratégie foncière globale sur l'existant; Intervenir prioritairement sur la densification des espaces libres et la mutation du bâti existant à court, moyen et long terme"p44		
	Développer les équipements : mutualiser les services et développer le haut débit et la connectivité	"Prendre en compte le niveau de desserte numérique actuel et projeté dans la localisation des opérations d'aménagement de l'agglomération : Proposer des solutions d'accès au très haut débit dans les centralités urbaines de l'agglomération et les parcs d'activités économiques ; développer les services numériques et leur accès pour les ménages et les entreprises"p23		
Et si on créait de vrais centres de vie...	Instaurer un arbitrage partagé sur les lieux sur lesquels implantés des équipements ou des services structurants	"Assurer l'adaptation de la gamme d'équipements et de services de l'agglomération à l'évolution des besoins de la population et aux caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne : Localiser les projets d'équipements et de services au cœur des centralités (urbaines et rurales) de l'agglomération afin de contribuer à leur attractivité en renforçant la mixité urbaine et l'animation de proximité" p24		
	Mettre en réseau les bibliothèques présentes sur l'ensemble de l'agglomération	"Etudier les conditions d'évolution/ de mutation des équipements communaux existants (transfert de compétences) notamment sportifs, culturels et de loisirs au regard du projet de territoire et de réflexions menées à l'échelle communautaire (mutualisation, relocalisation, optimisation, reconversion)."p24		
	Créer moins de surfaces commerciales... et avoir une réflexion à l'échelle de quartiers et de bassins de vie sur l'implantation des petits commerces	"Maîtriser le développement des zones commerciales : Interdire l'extension foncière des zones d'activités commerciales existantes et la création de nouvelles zones commerciales"p24		
	Travailler sur l'esthétisme de nos quartiers	"Prendre en compte la lisibilité et la qualité du paysage urbain dans les dynamiques de développement de l'agglomération [...]p40 "Poursuivre le renouvellement et le renforcement de l'attractivité des quartiers prioritaires par des actions conjointes sur le parc, les aménagements urbains dans l'espace public et l'offre d'équipements et services de proximité"p18		
	Offrir plus de services de proximité aux communes rurales	"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Développer des projets mixtes et innovants mêlant habitat, commerces, services et artisanat dans un objectif de renforcement des mixités, urbaines, sociales et générationnelles."p14		
	Penser habitat/déplacements/services associés pour chaque nouveau projet de construction	"Innover dans la conduite des projets d'aménagement et la gestion de l'espace au service d'une agglomération intense : [...] Convevoir les développement de l'agglomération dans un lien étroit entre urbanisme et transport"p16		
Et si on créait des zones d'activité spécialisées ...	Arrêter d'éparpiller les zones économiques dans les différentes communes de l'agglomération	"Mettre en oeuvre une stratégie de développement économique innovante et coordonnée à l'échelle Chambéry-Grand-Lac (Métropole-Savoie)"p 42 "		
	Créer des pôles d'activité à l'extérieur des zones urbaines	"Limiter les conflits d'usages au sein des parcs d'activités et maîtriser leur mutation résidentielle / commerciale par la définition de vocations dominantes et le redécoupage des zones dans une logique de pôle d'activités" p44 "Accompagner le déploiement de l'économie urbaine, de la formation et de l'emploi au sein de l'agglomération : Impulser le déploiement d'une offre d'accueil tertiaire d'envergure et d'un immobilier d'entreprises favorable à l'innovation et supportd'attractivité pour le coeur d'agglomération."p42		Les ambitions du PLUi HD sont de dynamiser le cœur de l'agglomération chambérienne pour une agglomération attractive et inovante. Le choix est de développer l'activité au sein de l'agglomération (notamment par le projet Cassine) afin de retrouver une mixité des fonctions dans le Coeur urbain. Une logique de pôle d'activité sera recherché pour limiter les conflits avec des zones d'habitat.
	Permettre aux micro entreprises de s'installer là où elles le désirent et favoriser l'accès aux pépinières d'entreprises pour faciliter leur développement		"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...) "p42	Les possibilités d'installation des entreprises doivent être réfléchies globalement avec l'ensemble des fonctions du territoire.
Et si on développait le petit commerce ...	Faciliter l'accès au centre de Chambéry par une réorganisation des transports	"Unir et équilibrer les territoires pour développer une agglomération en réseau et connectée :[...] Organiser la multimodalité autour des gares notamment à destination des pôles d'emplois afin qu'elles deviennent des pôles d'interconnexion performants; Renforcer l'adéquation des transports collectifs aux besoins des actifs sur le plan de l'attractivité de l'offre, en partenariat avec les entreprises"p21		
	Augmenter l'attractivité du centre de Chambéry en accueillant une autre « locomotive commerciale » type Fnac	"Accompagner le déploiement de l'économie urbaine, de la formation et de l'emploi au sein de l'agglomération : Impulser le déploiement d'une offre d'accueil tertiaire d'envergure et d'un immobilier d'entreprises favorable à l'innovation et supportd'attractivité pour le coeur d'agglomération."p42		
	Valoriser les marchés locaux	"Initier un projet collectif fédérateur autour d'une agriculture de proximité et de qualité : Développer les points de vente directe préférentiellement dans les espaces de centralité comme support de valorisation du terroir et de développement du commerce de proximité et des marchés [...]p32		

Et si on développait le niveau préparatoire et universitaire sur le bassin chambérien...		<i>"Favoriser le développement de l'université Savoie Mont Blanc et de l'enseignement supérieur autour des pôles de spécialités et d'innovation à l'échelle des deux Savoie, sans oublier l'enseignement général"</i> p42		
Et si on améliorerait nos équipements...	Améliorer l'accès direct aux principaux lieux touristiques, depuis la gare SNCF (ou l'aéroport), en direction du Lac ou la Féclaz notamment	<i>"Adapter la fonction d'accueil touristique de l'agglomération au service d'une expérience touristique globale : Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle, étudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel/ tourisme d'affaire) ; [...]"</i> p48		
	Aménager la station de la Féclaz (commerces fermés...)	<i>"Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations : Conforter la fréquentation touristique hivier/été sur le village touristique structurant de la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité[...]"</i> p46		L'agglomération, en partenariat avec la commune des Déserts et des différents partenaires du tourisme de la Féclaz étudie actuellement les conditions d'un réaménagement de la station de la Féclaz.
	Réfléchir aux équipements nécessaires : pour le sud de l'agglomération : nécessité d'un stade ? une piscine ?	<i>"Poursuivre la mutation urbaine et la densification de la plaine active du sud d'agglomération pour favoriser la création d'un nouveau quartier habité et apaisé."</i> p12"Assurer l'adaptation de la gamme d'équipements et de services de l'agglomération à l'évolution des besoins de la population et aux caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne"p24		
Et si on développait les services...	Assurer des services publics de qualité (poste, route...)			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Créer de nouveaux commerces de proximité et inciter à des horaires d'ouverture plus étendus	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...]Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximités des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique."</i> [...] p14		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
Et si on incitait à plus de proximité...	Redynamiser d'anciens métiers, faciliter l'artisanat sur les secteurs ruraux afin de relocaliser l'emploi et d'éviter les déplacements pendulaires (les jeunes vont travailler en bas et des artisans montent...).	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Prévoir les conditions nécessaires à l'insatallation et au maintien du développement de l'artisanat dans les bourg et hameaux; prévoir des espaces d'accueil adaptés au cycle de vie des entreprises locales et porteurs de projets."</i> p14		
	Développer les commerces ambulants			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs sur les territoire et permettre à ceux qui sont là de vivre de leurs activités : développer les circuits courts, les AMAP, approvisionnement des cantines par les gens du coin, etc...	<i>"Assurer la pérennité du potentiel de production agricole et conforter la diversité des filières à travers des choix d'aménagement durables et raisonnés; [...] Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération. "</i> p30"Faciliter les reprises/transmissions d'exploitations et installation de jeunes agriculteurs en permettant l'adaptation des bâtiments agricoles, en adéquation avec les enjeux d'intégration paysagère et sociales de ces derniers"p30		
Et si on améliorerait l'offre de commerces et de services de proximité, pour attirer la population dans les Bauges, et la faire rester...	Développer les services médicaux et paramédicaux : trouver des pôles de proximité		Assurer l'adaptation de la gamme d'équipements et de services de l'agglomération à l'évolution des besoins de la population et aux caractéristiques des secteurs urbains, ruraux, de montagne :[...] Accompagner le développement des services médico-sociaux et les équipements adaptés aux besoins des seniors en favorisant leur regroupement : généralistes et spécialistes de santé, services d'aide au maintien à domicile, transport à la demande, etc. p24	Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Améliorer les services, activités, animations pour les enfants et les jeunes (par exemple mettre en place des cinésfamille, favoriser la découverte artistique...)	<i>"Planifier l'évolution des équipements scolaires et dédiés à la petite enfance dans le cadre d'une réflexion sur l'accueil de ménages familiaux et la mutualisation de l'offre"</i> p24		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Trouver/ mettre à disposition de nouveaux lieux de rassemblement pour les associations/cinéma, car ce qui existe est souvent trop cher pour les associations	<i>"Etudier les conditions d'évolution/ de mutation des équipements communaux existants (transfert de compétences) notamment sportifs, culturels et de loisirs au regard du projet de territoire et de réflexions menées à l'échelle communautaire (mutualisation, relocalisation, optimisation, reconversion)."p24</i>		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Améliorer et développer les modes de garde pour la petite enfance	<i>"Planifier l'évolution des équipements scolaires et dédiés à la petite enfance dans le cadre d'une réflexion sur l'accueil de ménages familiaux et la mutualisation de l'offre"</i> p24		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.

	Favoriser l'accueil des enseignants			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Développer le réseau de la fibre	<i>"Poursuivre l'aménagement numérique de l'agglomération en accompagnant la démarche "territoire connecté" : [...] Proposer des solutions d'accès très haut débit dans les centralités urbaines de l'agglomération et les parcs d'activités économiques..." p23</i>		
	Soutenir les initiatives privés d'animation			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Communiquer autour du «Consommer local»	<i>"Initier un projet collectif fédérateur autour d'une agriculture de proximité et de qualité : [...] Poursuivre les actions de communication/promotion/sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts"p32</i>		
Et si on favorisait les monnaies locales (Elef, Gentiane, etc...)		<i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération."p20</i>		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
Et si on favorisait la diversité des activités sur tout le territoire ...	Développer les emplois de proximité (même quelques heures / semaine) et le recours à des artisans locaux (manque de plombier, électricien...)	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Lysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Prévoir les conditions nécessaires à l'installation et au maintien du développement de l'artisanat dans les bourg et hameaux; prévoir des espaces d'accueil adaptés au cycle de vie des entreprises locales et porteurs de projets."p14</i>		Le PLUi HD propose de prévoir les conditions adaptées pour le développement de l'économie sur l'ensemble du territoire, développement adapté aux besoins, notamment de proximité dans les secteurs ruraux. Ces actions limitées à l'organisation territoriale pour le PLUi HD devront être accompagnée de politique de développement local à poursuivre.
	Favoriser les activités économiques dans les bourgs et les hameaux : ne pas concentrer les activités, notamment artisanales. Pour cela, il faut sécuriser/faciliter les moyens de déplacement et les échanges routiers			
	Développer des offres de locaux adaptés aux petites entreprises, aux porteurs de projets et aux activités innovantes (ceux proposés par l'agglomération ne sont pas adaptés), et permettant une certaine souplesse	<i>"Maintenir, voire renforcer la vitalité économique des secteurs ruraux et de montagne : Développer de nouvelles solutions d'accueil aux entreprises afin de limiter les besoins en déplacements vers le coeur d'agglomération, améliorer l'équilibre habitat / emploi et répondre aux besoins liés au cycle de vie des entreprises locales."p 42</i>	"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...)" p42	
	Permettre l'installation de nouvelles économies : notamment l'économie sociale et solidaire		"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...)" p42	Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local. Les services de l'agglomération participent au développement de ces nouvelles économies sur le champs de ses compétences.
	Soutenir les petites et moyennes entreprises			Chambéry-Grand Lac économie permet aux entreprises de s'installer et de se développer sur le territoire en fonction des politiques souhaitées.
	Soutenir la filière bois (et adapter le réseau viaire pour les grumiers et tracteur)	<i>"Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie."p32</i>		
	Diversifier les produits touristiques (ex : tour des refuges)	<i>"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable ("territoire Parc").p46 "Permettre le développement d'activités de loisirs et touristiques permettant de découvrir les richesses de l'agglomération, tout en respectant les sensibilités écologiques et paysagères des sites"p40</i>		L'agglomération Grand-Chambéry a la compétence "promotion du tourisme" dans ce cadre elle réalise actuellement un schéma de développement des chemins de randonnées. Une analyse des refuges sera menée dans ce cadre.
Et si on facilitait l'installation dans nos campagnes...	développer les espaces de co working (il y en a un au Châtelard qui fonctionne très bien)... le télétravail maintiendrait les gens dans les petits villages, et éviterait les déplacements trop nombreux		"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...)" p42	

	Développer les réseaux internet et en téléphonie (il y a encore des zones blanches dans les Bauges,...certaines professions ne peuvent pas s'installer car le débit internet est trop faible pour pouvoir travailler sur place (architecte...))	"Poursuivre l'aménagement numérique de l'agglomération en accompagnant la démarche "territoire connecté" : Permettre la montée en débit des zones blanches ou grises de l'agglomération, en particulier sur les secteurs ruraux et de montagne actuellement non ou peu desservis ; [...] Proposer des solutions d'accès très haut débit dans les centralités urbaines de l'agglomération et les parcs d'activités économiques.[...] " p23		
	Trouver des solutions pour que les entreprises s'installent de nouveau dans les Bauges (en zones artisanales, en pépinières, ... avec la fusion, les aides à l'installation en zones de revitalisation rurales vont disparaître, il faut trouver des compensations ou les entreprises partiront..)	"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Prévoir les conditions nécessaires à l'installation et au maintien du développement de l'artisanat dans les bourg et hameaux; prévoir des espaces d'accueil adaptés au cycle de vie des entreprises locales et porteurs de projets." p14 "Développer les capacités d'accueil des parcs d'activités économiques de l'agglomération et améliorer leur fonctionnalité ; [...] Renforcer et créer des parcs d'activités adaptés au territoire afin d'assurer le développement de l'activité et de l'emploi sur le bassin de vie du cœur des Bauges." p44		
	Inciter les propriétaires de logements inoccupés à rénover...il y a trop de bâtiments vacants, y compris des bâtiments agricoles qui sont sur des zones agricoles et qu'il faudrait faire passer en zone naturelles ou en zones à urbaniser pour pouvoir enclencher une réhabilitation.	"Renforcer les cœurs de villages et hameaux en encourageant la réhabilitation des granges inoccupées et la requalification de l'habitat ancien." p14 Au centre ville de Chambéry "Réinvestir le cadre bâti existant à travers une intervention sur les logements vacants et la requalification/mutation des quartiers de faubourgs et d'habitat ancien sans oublier la rénovation du centre ancien." p12		Une réflexion sera menée sur les possibilités de réhabilitation des constructions situées en zone agricole. Ces réhabilitation ne doivent cependant pas porter atteinte aux activités agricoles. Le mitage entraînant souvent des conflits d'usage.
	Développer les structures d'accueil pour la petite enfance	"Assurer l'adaptation de la gamme d'équipements et de services de l'agglomération à l'évolution des besoins de la population et aux caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne : [...] Planifier l'évolution des équipements scolaires et dédiés à la petite enfance dans le cadre d'une réflexion sur l'accueil de ménages familiaux et la mutualisation de l'offre ;" p24		
Et si on faisait des Bauges un territoire apaisé et lieu ressource...	développer l'emploi dans les Bauges afin de conforter le bassin de vie ainsi les habitants ne seront pas obligés de descendre quotidiennement dans les grandes agglomérations (bien être des habitants) ce qui engendrera moins de voitures (territoire apaisé et sécurisé, qualité de l'air, moins de nuisances sonores) et développera la vitalité du territoire dans la journée et les commerces de proximité.	"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Prévoir les conditions nécessaires à l'installation et au maintien du développement de l'artisanat dans les bourg et hameaux; prévoir des espaces d'accueil adaptés au cycle de vie des entreprises locales et porteurs de projets." p14 "Développer les capacités d'accueil des parcs d'activités économiques de l'agglomération et améliorer leur fonctionnalité ; [...] Renforcer et créer des parcs d'activités adaptés au territoire afin d'assurer le développement de l'activité et de l'emploi sur le bassin de vie du cœur des Bauges." p44		
	Ne pas développer un tourisme de parc d'attraction dans les Bauges. Les Bauges ne seront jamais un secteur de tourisme de masse. Il faut développer un tourisme durable axé sur la nature, le bien être, la déconnexion	"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable ("territoire Parc")." p46		
	Ne pas rechercher le développement par une augmentation démographique du territoire. Le développement engendre également des nuisances, augmentation des trafics routiers, besoin de construire toujours plus...			L'augmentation démographique observée de l'agglomération sur les dix dernières années est principalement due à la natalité du territoire (pour 2/3). Il est nécessaire d'accompagner ce développement territorial, notamment en terme de logement afin de ne pas tendre les marchés. Le scénario de développement souhaité dans le PLUi HD est volontariste, notamment pour le Cœur de l'agglomération qui a connu un ralentissement ces dernières années engendrant des difficultés commerciales et d'attractivité de la ville centre. Le scénario propose également d'accompagner un développement raisonné des secteurs ruraux pour maintenir des villages et hameaux vivants et animés. Le développement des secteurs périphérique d'entrée d'agglomération sera, lui, maîtrisé.
Et si on accompagnait nos entreprises ...	Maintenir des ZAE sur l'ensemble du territoire	"Accompagner le déploiement de l'économie urbaine, de la formation et de l'emploi au sein de l'agglomération : •Impulser le déploiement d'une offre d'accueil tertiaire d'envergure et d'un immobilier d'entreprises favorables à l'innovation et support d'attractivité pour le cœur d'agglomération ; •Favoriser la mixité habitat / tertiaire dans les opérations d'aménagement au des centralités urbaines du cœur d'agglomération ; •Maintenir, voire renforcer la vitalité économique des secteurs ruraux et de montagne" p42		Une des ambitions du PLUi HD est de maintenir une activité économique dynamique adaptée pour chaque territoire.
	Sélectionner les projets d'entreprises (ex : autour de l'INES)	"Tendre vers une amélioration de la performance environnementale des parcs d'activités existants, notamment en matière d'énergies renouvelables, de gestion de l'eau et des déchets ;" p44 "Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) ; " p34		
	Inciter à l'investissement dans le solaire			

Et si on était plus solidaires entre les territoires...	Organiser des circuits courts sur l'alimentaire, l'énergie	<i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du cœur d'agglomération."p30 "Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;"p32</i>		
	Mettre en place une monnaie locale..			Une monnaie locale l'elef est déjà déployée sur le territoire de l'agglomération. (Association La Monnaie-autrement). Il faut encore poursuivre son développement notamment dans les Bauges et en partenariat avec les commerces et entreprises locales.
	Créer une vraie filière bois, car aujourd'hui il n'y a aucun retour sur le territoire. Et si on mettait en place un label (pour identifier le bois local) en travaillant avec l'Asder ?	<i>"Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie."p32</i>		
Et si les différents acteurs de l'emploi, de l'économie, du social communiquaient plus, étaient mieux coordonnés ...	Réfléchir à une répartition sur le territoire en terme de télétravail afin d'éviter une concentration des emplois sur certains secteurs (comme Grenoble par exemple)			Ce point répond à des logiques d'entreprises propre à des réflexions en terme d'aménagement à une échelle régionale.
	accueillir des activités à plus forte valeur ajoutée pour éviter une concentration sur les grosses agglomérations (cela pose la question de la place de Chambéry dans le sillon alpin)	<i>"Développer l'accompagnement aux filières innovantes de l'agglomération et favoriser le positionnement des acteurs économiques sur de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée et vecteur d'emplois"p42</i>		
	organiser différemment les zones d'emploi et les zones d'habitat. 2 points de vue contradictoires : ➡ Et si, comme en suisse, on ne réunissait pas les entreprises dans des zones d'activité pour qu'elles soient dispersées sur le territoire, au plus proche des zones d'habitat ➡ Et si on concentrait plutôt les zones d'activités. Ex de la boulangerie savoyarde à Ecole qui livre du pain dans toute la région		"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...)"p42	Chambéry-Grand Lac économie permet aux entreprises de s'installer et de se développer sur le territoire en fonction des politiques souhaitées.
Et si on développait les commerces de proximité et services tertiaires, dont les services médicaux...		<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Lysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximité des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique ; [...] p 14</i>	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Lysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximité des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique (services médicaux mutualisés, habitat intergénérationnels., adaptation des logements...)" ; [...] p 14</i>	Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
Et si on facilitait le développement des entreprises locales...	Développer le maraichage local, ouvrir les marchés publics pour favoriser le maraichage local	<i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du cœur d'agglomération"p30</i>		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Valoriser l'image de la Savoie : mettre en avant le label Savoie	<i>"Poursuivre la valorisation des filières labellisée (AOP « Tome des Bauges », AOP vins de Savoie, IGP Raclette, tome de Savoie et fruits de Savoie) en s'appuyant sur le fonctionnement des coopératives laitières et des commerces liés aux produits du terroir ;"p32</i>		
	Pouvoir exiger dans les marchés publics de recourir à des entreprises locales			
Et si on réfléchissait à l'aménagement des zones d'activités...	Eviter les friches, et faire en sorte que les collectivités maîtrisent le foncier	<i>"Reconquérir les friches notamment industrielles"p12 "Porter une stratégie commune en matière d'aménagement et de gestion de l'offre immobilière et foncière aux entreprises au sein des parcs d'activités économiques structurants (Savoie Technolac, Cassine, Alpespace, Hexapole, Bissy-Errier, Grand Verger, Les Massettes)"p42"Réinvestir les parcs d'activités économiques de l'agglomération à travers une stratégie foncière globale sur l'existant ;"p44</i>		

	Eviter le développement des logements au sein des zones d'activités	<i>"Limiter les conflits d'usages au sein des parcs d'activités et maîtriser leur mutation résidentielle / commerciale par la définition de vocations dominantes et le redécoupage des zones dans une logique de pôle d'activités ;"</i> p44		
	Elaborer des chartes sur les zones d'activités, pour en prévoir l'organisation	<i>"Requalifier le cadre urbain et repenser les mobilités au sein des parcs d'activités afin d'améliorer l'environnement économique des entreprises : [...]"</i> p44		
Et si on animait la vie commerciale du centre-ville...		<i>"Elargir et redynamiser durablement le centre-ville de Chambéry pour permettre au territoire de bénéficier d'une centralité d'agglomération habitée et attractive à l'échelle du sillon alpin : [...] Faciliter la fréquentation du centre d'agglomération et renouveler son image à travers une intervention globale sur la qualité de l'espace public, l'environnement commercial, les déplacements doux, le stationnement et la mise en valeur touristique du patrimoine urbain ;"</i> p12		
Et si on repensait nos besoins en services ...	Déconcentrer les services et proposer une meilleure répartition entre la ville centre et les communes environnantes (il manque des commerces, des structures d'accueil..cela engendre plus de déplacements).	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Lysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximité des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique ; [...]"</i> p 14		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Anticiper les besoins collectifs des secteurs dont la population est en augmentation (si demain on construit 25 Maisons, cela va générer 50 voitures, 30 enfants de plus, et des besoins associés en terme d'équipements mais aussi de traitement des eaux pluviales et des eaux usées, de réseaux...).	<i>"Accompagner le développement résidentiel de réflexions d'ensemble sur l'aménagement de centralités proximité en matière d'espaces publics, d'accès aux équipements et aux services de proximité mais également en matière de gestion du stationnement et d'accès aux transports en commun."</i> p14		
	Assurer le maintien des services publics dans les villages. Il faudrait que l'Etat ne démunisse pas les collectivités de tous leurs moyens .. le service public ne doit pas rentrer dans des critères de rentabilité...	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Lysse et des Piémonts de Chartreuse : [...] Maintenir les équipements, services et commerces de proximité qui répondent aux besoins quotidiens de proximité des ménages et anticiper les évolutions liées au vieillissement démographique ; [...]"</i> p 14		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Amener la culture au plus proche de la population, au delà du biais associatif , organiser des spectacles sur des places publiques...	<i>"Etudier les conditions d'évolution / de mutation des équipements communaux existants (transfert de compétences) notamment sportifs, culturels et de loisirs au regard du projet de territoire et de réflexions menées à l'échelle communautaire (mutualisation, relocalisation, optimisation, reconversion) ;"</i> p16		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Travailler avec Aix les Bains sur la politique de transport notamment.	<i>"Initier une gouvernance unique à l'échelle du bassin de vie, entre Albens et Saint-Pierre d'Albigny (métropole Savoie), en lien avec le pôle Métropolitain Annecy Chambéry, pour l'organisation et la planification de la mobilité."</i> p21		

LE TOURISME ET LE LOISIR				
	Propositions	Éléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Éléments de réponse
Et si on attirait une nouvelle clientèle sur les secteurs touristiques Bauges /Chartreuse ?	Développer des lieux de séminaires pour réutiliser les bâtis et développer une activité toutes saisons	"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne » : Révéler et structurer l'offre touristique culturelle, patrimoniale et d'affaires du coeur d'agglomération"[...]p46		
	Rechercher de nouvelles cibles comme avec les nouvelles glisses été/hiver et offrir de nouveaux modes de découvertes / d'usages du territoire.	"Accompagner le positionnement des stations sur des activités de loisirs 4 saisons afin de faire face à la concurrence et anticiper les effets du changement climatique sur l'offre hiver ; Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable (« territoire Parc ») "p46" Déployer une gamme de service touristiques attractives pour les clientèles, en s'appuyant notamment sur une offre de services numériques ; Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48		
	Assurer le lien entre la plaine et la montagne hors voiture individuelle : mettre en place des navettes et/ou des offres de déplacements spécifiques selon les saisons	"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle :Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ;Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.)."p48		
Et si on développait la vie nocturne :	Travailler sur l'attractivité de la ville centre en soirée (des restaurants, des soirées festives...)	"Positionner le territoire sur un tourisme de séjour en s'appuyant sur un centre-ville de Chambéry requalifié [...]"p46		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Développer les transports en commun en soirée vers les pôles de vie			La demande n'est pas suffisante pour développer une offre plus importante en soirée.
Et si on misait sur une politique touristique des 4 saisons...	Proposer des packages touristiques en travaillant avec d'autres massifs et les métropoles alentours	"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire"p48		
	Valoriser les circuits de randonnées du territoire	"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable"p46		L'agglomération Grand-Chambéry étudie actuellement un nouveau schéma de développement des chemins de randonnées.
Et si on valorisait le patrimoine existant...	Réfléchir à mettre en place un circuit historique en car, en 1 journée, avec arrêts aux châteaux, points de vue... sur un territoire plus large que l'agglomération	"Révéler et structurer l'offre touristique culturelle, patrimoniale et d'affaires du coeur d'agglomération"p46		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Mettre en valeur le patrimoine (supprimer les verrues...)			
	Créer un circuit sur le thème de l'eau : valoriser la Leysse (par exemple, créer les « bords de la Leysse », pour changer d'image)			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
Et si on valorisait l'image touristique de notre territoire...	Communiquer plus activement sur les grands lieux de transit (gare, aéroports, etc)			
	construire une communication plus moderne sur les atouts de notre territoire via l'Office du Tourisme	"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire"p48		

	Améliorer l'image de la station de la Féclaz	<i>"Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations: Conforter la fréquentation touristique hiver/été sur le village touristique structurant d la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité"</i> p46		L'agglomération Grand-Chambéry, en partenariat avec la commune des Déserts et les divers acteurs locaux du tourisme étudie actuellement un schéma de réaménagement touristique du village de la Féclaz.
Et si on misait sur un tourisme de qualité ...	Rendre plus accueillante les petits commerces des stations pour inviter et donner envie aux touristes de consommer sur place	<i>"Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations: Conforter la fréquentation touristique hiver/été sur le village touristique structurant d la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité"; "S'engager en faveur d'une restructuration globale de la station Aillon 1000 permettant son repositionnement à travers l'optimisation des capacités d'accueil existantes"</i> p46		
	Développer un tourisme durable, s'orienter plutôt vers une station «nature»	<i>"Accompagner le positionnement des stations sur des activités de loisirs 4 saisons afin de faire face à la concurrence et anticiper les effets du changement climatique sur l'offre hiver ;"</i> p46		
	Développer l'accueil des sportifs			L'agglomération Grand-Chambéry, en partenariat avec la commune des Déserts et les divers acteurs locaux du tourisme étudie actuellement un schéma directeur d'aménagement touristique du village de la Féclaz. Cette question de l'accueil des sportifs sera développée dans ce schéma directeur.
	Arrêter la guerre entre Chambéry et Aix-les Bains et fusionner les offices du tourisme et les structures	<i>"Développer la notoriété de l destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/ communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire"</i> p48 <i>"Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire"</i> p48		Le PLUi HD est élaboré à l'échelle de Grand-Chambéry, ce qui n'empêche pas des réflexions à des échelles interterritoriales.
	Réhabiliter les ruines et friches de la station	<i>Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations : "Définir un projet global en matière d'immobilier touristique et loisirs en station, favorisant la requalification de l'hébergement non marchand, étudiant les conditions d'évolution des infrastructures d'accueil existantes et priorisant la production de lits chauds ;"</i> p46		
Et si on améliorerait les services rendus aux touristes...	améliorer la desserte en transports en commun pour La Féclaz – Grand Revard : ➡ mettre en place des navettes cadencées (véhicules de moins de 20 places) à partir de la Doria (week-end, mercredi et vacances) pour La Féclaz ➡ installer des consignes à skis à La Féclaz afin de faciliter l'usage des navettes	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle :Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ;Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.)."</i> p48		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Mieux connaître le rôle de la D206A / D912 entre la Combe et la Féclaz			
	Mieux organiser la distribution de petits colis (c'est l'anarchie)			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Imposer des contraintes sur les heures et jours d'ouverture des services (restauration...)			
	Empêcher les plantations qui obstruent les vues	<i>"Protéger, valoriser et favoriser la découverte de la diversité paysagère de l'agglomération : Préserver la qualité des grands paysage en assurant l'insertion des projets et en réduisant l'impact de toute modification importante du paysage :[...] Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ;"</i> p40		
	Exproprier et réhabiliter les friches touristiques	<i>"Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations: Conforter la fréquentation touristique hiver/été sur le village touristique structurant d la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité"; "S'engager en faveur d'une restructuration globale de la station Aillon 1000 permettant son repositionnement à travers l'optimisation des capacités d'accueil existantes"</i> p46		
	Limiter la location des hébergements non classés			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.

	Diversifier l'offre touristique en montant en gamme	<p>*Qualifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique de l'agglomération :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations : □ Conforter la fréquentation touristique hiver/été sur le village touristique structurant de la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité ; □ S'engager en faveur d'une restructuration globale de la station Aillon 1 000 permettant son repositionnement à travers l'optimisation des capacités d'accueil existantes ; □ Définir un projet global en matière d'immobilier touristique et loisirs en station, favorisant la requalification de l'hébergement non marchand, étudiant les conditions d'évolution des infrastructures d'accueil existantes et priorisant la production de lits chauds ; □ Développer une offre d'accueil et d'hébergement en adéquation avec le positionnement touristique de l'agglomération et adaptée à la diversité des clientèles (cibles affinitaires et clientèle familiale notamment)." <p>p46</p>		
	Elargir l'offre touristique à Grand Lac	<p>"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/ communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire"p48 "Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire"p48</p>		Le PLUi HD est élaboré à l'échelle de Grand-Chambéry, ce qui n'empêche pas des réflexions à des échelles interterritoriales.
Et si on développait un tourisme 4 saisons ...	Accompagner les porteurs de projet, notamment pour l'hébergement (réelle demande pour les porteurs de chambres d'hôtes par exemple)			Le subventionnement lié à l'habitat est priorisé sur l'hébergement permanent.
	Mettre en relation les différentes activités existantes, améliorer la communication	<p>"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire.</p> <p>•Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire." p48</p>		
	Relier de manière efficace Aillon le Jeune et Margériaz (par câble ?), et faire de Aillon le Jeune une station « après-ski » basée sur le bien-être, sauna, piscine...Pour cela il faut réhabiliter les logements...	<p>"Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations: S'engager en faveur d'une restructuration globale de la station Aillon 1000 permettant son repositionnement à travers l'optimisation des capacités d'accueil existantes"p46</p>		
	Mettre en place une navette reliant Lescheraines à Margériaz, à un prix abordable, pour les locaux	<p>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle :Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ;Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.)."p48</p>		La demande est insuffisante pour justifier la mise en place d'une navette.
	Promouvoir des produits agricoles de qualité	<p>"Initier un projet collectif fédérateur autour d'une agriculture de proximité et de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Développer les points de vente directe préférentiellement dans les espaces de centralité comme support de valorisation du terroir et de développement du commerce de proximité et des marchés ; •Poursuivre la valorisation des filières labellisée (AOP « Tome des Bauges », AOP vins de Savoie, IGP Raclette, tome de Savoie et fruits de Savoie) en s'appuyant sur le fonctionnement des coopératives laitières et des commerces liés aux produits du terroir ; •Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ; •Encourager les pratiques agricoles raisonnées et de qualité environnementale qui limitent l'impact des exploitations sur les milieux."p32 		
	Agir sur le prix de l'immobilier	<p>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel : Maitriser les prix immobiliers et fonciers par la mise en place d'une stratégie foncière intercommunale et par le renforcement du partenariat avec l'EPFL Savoie ;"p18</p>		
	Subventionner les rénovations contre une obligation de formation (dans un objectif de professionnalisation des acteurs touristiques)			Le subventionnement lié à l'habitat est priorisé sur l'hébergement permanent.

Et si développait un accueil touristique de qualité...	Développer les petits commerces et les structures accueillant les touristes (restaurants, hôtels)	"Qualifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique de l'agglomération : *Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations : Développer une offre d'accueil et d'hébergement en adéquation avec le positionnement touristique de l'agglomération et adaptée à la diversité des clientèles (cibles affinitaires et clientèle familiale notamment)."p46		
Et si on diversifiait nos activités touristiques...	Développer le VTT, l'escalade, la spéléologie (magnifique réseau de grottes non exploité dans les Bauges...)	"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable"p46		
	Organiser plus d'évènements culturels	"Révéler et structurer l'offre touristique culturelle, patrimoniale et d'affaires du cœur d'agglomération"p46		Le développement des activités culturelles est un des axes fort de développement touristique souhaité pour le cœur de l'agglomération afin de proposer des activités attractives et diversifiées en ville.
Et si on donnait une réelle identité touristique à notre territoire ...	Développer une identité touristique claire : s'appuyer sur les deux PNR pour une image de tourisme nature, durable	"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne .:Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable ("territoire parc")"p46		L'agglomération souhaite proposer une gamme d'activité touristique diversifiée entre ville/ lac et Montagne. Grand-Chambéry s'appuyera notamment sur les deux parcs naturels régionaux pour le développement et la promotion des activités de pleine nature.
	Structurer le tourisme sur l'ensemble de l'agglomération, faire de Chambéry le départ de nombreuses offres touristiques	"Adapter la fonction d'accueil touristique de l'agglomération au service d'une expérience touristique globale : *Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : <input type="checkbox"/> Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ; <input type="checkbox"/> Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.). Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire."p48		
	Valoriser l'image du territoire notamment par le patrimoine, le paysage : réhabiliter les coeurs des villages et faire attention à ne pas impacter le paysage par l'urbanisation	UNE AGGLOMÉRATION OUVERTE ET HARMONIEUSE QUI S'APPUIE UNE IMAGE RENOUVELÉE :Protéger, valoriser et favoriser la découverte de la diversité paysagère de l'agglomération[...] Prendre en compte la lisibilité et la qualité du paysage urbain dans les dynamiques de développement de l'agglomération [...] Réinvestir les espaces publics de l'agglomération, vecteurs de lien social et d'amélioration de la qualité de ville [...] p40		Voir plus en détail le PADD. Le PLUI HD permettra une harmonisation et une réflexion globale sur les règles imposées aux autorisations d'urbanisme concernant l'aspect extérieur des constructions. Une volonté forte est de préserver la qualité patrimoniale et la qualité des vues, notamment en secteur de montagne, mais tout en permettant le développement de ces villages et hameaux.
	Imposer une architecture identitaire dans les villages et les secteurs en vue. Il faut préserver le plaisir de regarder les villages, le paysage.			
Et si on se dotait de services et d'infrastructures touristiques adaptés ...	Créer des offres de logements à la nuit ou sur du court séjour, les gîtes sont très bien mais proposent des hébergements à la semaine...	"Qualifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique de l'agglomération : Définir un projet global en matière d'immobilier touristique et loisirs en station, favorisant la requalification de l'hébergement non marchand, étudiant les conditions d'évolution des infrastructures d'accueil existantes et priorisant la production de lits chauds ; Développer une offre d'accueil et d'hébergement en adéquation avec le positionnement touristique de l'agglomération et adaptée à la diversité des clientèles (cibles affinitaires et clientèle familiale notamment)."p46		
	Adapter les services et la restauration aux besoins des touristes (sur toute l'agglomération) : ouvrir le dimanche, développer l'usage des langues (notamment italien et anglais)	"Déployer une gamme de services touristiques attractives pour les clientèles, en s'appuyant notamment sur une offre de service numériques"p48 "Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUI HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
Et si on améliorerait la structuration de l'offre touristique ...	Travailler en réseau entre les différents offices de tourisme	"Adapter la fonction d'accueil touristique de l'agglomération au service d'une expérience touristique globale : *Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire. *Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire." p48		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUI HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Améliorer l'information sur les manifestations culturelles et touristiques	"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48		

	Développer une plus grande solidarité et coordination entre les deux parcs naturels régionaux			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Mettre en place un «Hub ferroviaire» avec des bus en direction des stations (aujourd'hui 85 % des touristes viennent en voiture individuelle)	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : -Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ; -Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.)."</i> p48		
	Associer tourisme urbain et rural	<i>"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne » : •Rvéler et structurer l'offre touristique culturelle, patrimoniale et d'affaires du coeur d'agglomération ; •Positionner le territoire sur un tourisme de séjour en s'appuyant sur un centre-ville de Chambéry requalifié et le pôle santé/bien être de Challes-les-Eaux ; •Accompagner le positionnement des stations sur des activités de loisirs 4 saisons afin de faire face à la concurrence et anticiper les effets du changement climatique sur l'offre hiver ; •Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable (« territoire Parc ») ; •Développer le tourisme d'itinérance." p46</i>		
Et si on étoffait les services offerts aux touristes ...	Ouvrir les commerces, restaurants, loisirs, bibliothèques le dimanche			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette proposition ne relève pas d'une politique du PLUi HD
	Développer les auberges de jeunesse et les campings	<i>"Qualifier l'offre d'accueil et d'hébergement touristique de l'agglomération : •Repenser l'immobilier touristique et dynamiser les stations : □ Développer une offre d'accueil et d'hébergement en adéquation avec le positionnement touristique de l'agglomération et adaptée à la diversité des clientèles (cibles affinitaires et clientèle familiale notamment)." p46</i>		Le positionnement touristique de l'agglomération vise à développer les activités de pleines natures et s'appuie sur les espaces naturels du territoire.
	Proposer plus de concerts gratuits l'été	<i>"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne » : •Rvéler et structurer l'offre touristique culturelle, patrimoniale et d'affaires du coeur d'agglomération ;" p46</i>		La volonté de la commune de Chambéry et de l'agglomération est, entre autres, le développement du tourisme culturel dans le centre ville. Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Développer le cyclotourisme			L'agglomération s'engage dans le développement du cyclotourisme, notamment par le soutien à la réalisation de la V63 entre Chanaz et aix les bains pour le bouclage de la viarhona des alpes. L'agglomération réalise par ailleurs actuellement les travaux pour la traversée cyclable de Chambéry.
	Développer le sport de pleine nature tout en limitant son impact	<i>"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable (« territoire Parc ») ; •Développer le tourisme d'itinérance." p46</i>		La mise en tourisme des activités de pleine nature doit se faire en étroite relation avec les PNR du Massif des Bauges et de la Chartreuse pour un tourisme durable.

DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITE				
Propositions		Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse
Et si on développait la convivialité...	Inventer des lieux de convivialité sur les places publiques	"Améliorer la qualité des parcs privés et publics pour maintenir leur attractivité et engager un développement soutenable du territoire : Poursuivre le renouvellement et le renforcement de l'attractivité des quartiers prioritaires par des actions conjointes sur le parc, les aménagements urbains dans l'espace public et l'offre d'équipements et services de proximité ;"p18	"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
	Imaginer des solutions pour le stationnement des véhicules en dehors des centres de vie, avec des navettes de liaison	"Adopter une gestion du stationnement différenciée selon les usages et priorisée en fonction de la vocation de chaque équipement. •Rationaliser l'empreinte foncière du stationnement pour redécouvrir des espaces publics (places, espaces verts) porteurs de lien social dans les tissus urbains résidentiels, et des espaces de développement potentiels au sein des zones d'activités répondant au cycle de vie des entreprises ;"		Le choix de l'agglomération est de permettre la multimodalité sur l'ensemble du territoire et d'adapter les modes de transports aux différents espaces urbains. Priorité aux modes doux et actifs au centre ville, priorité aux bus et transports ferroviaires sur les axes principaux péri-urbains. Axes fluidifiés aux voitures pour les secteurs sans TC.
	Favoriser la mixité inter générationnelle avec une réflexion menée en amont des nouvelles constructions ou réhabilitation	"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : Développer des projets mixtes et innovants mêlant habitat, commerces, services et artisanat dans un objectif de renforcement des mixités, urbaines, sociales et générationnelles ;"p14 "Innover dans la conduite des projets d'aménagement et la gestion de l'espace au service d'une agglomération intense :[...] Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère ;"p16		
Et si on inventait des quartiers «familiaux», des communautés de vie...	Donner envie de s'installer, de se sédentariser en proposant des lieux de vie agréables, ou on trouve de l'emploi, des services, .. où tous les âges se rencontrent ...			C'est bien là tout l'objectif de maîtriser le développement et d'organiser le développement de l'agglomération à travers un document d'urbanisme intercommunale, pour une complémentarité des aménagements, des déplacements, du développement de l'emploi et de l'habitat.
	Inciter à la mixité urbaine (qui n'est pas effective aujourd'hui)	"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère ;"Assurer l'adaptation de la gamme d'équipements et de services de l'agglomération à l'évolution des besoins de la population et aux caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne :p16•Localiser les projets d'équipements et de services au coeur des centralités (urbaines et rurales) de l'agglomération afin de contribuer à leur attractivité en renforçant la mixité urbaine et l'animation de proximité ;" p 24 "Maîtriser le développement des zones commerciales:- Permettre l'évolution des bâtiments commerciaux vers une mixité de fonctions urbaines ;"p24		La mixité urbaine sera notamment recherchée dans les centralités urbaines et rurales (services, équipements, emplois, habitat) afin d'assurer leur dynamisme tout au long de la journée et faciliter l'accès des habitants aux différents services et équipements. Une mixité fonctionnelles sera également recherchée dans les zones commerciales existantes pour une mutation progressive de ces zones.
	Redonner de la vie et de l'attractivité au centre ville (des commerces, de l'emploi, de l'habitat...)	"Elargir et redynamiser durablement le centre-ville de Chambéry pour permettre au territoire de bénéficier d'une centralité d'agglomération habitée et attractive à l'échelle du sillon alpin : Faciliter la fréquentation du centre d'agglomération et renouveler son image à travers une intervention globale sur la qualité de l'espace public, l'environnement commercial, les déplacements doux, le stationnement et la mise en valeur touristique du patrimoine urbain ; •Maintenir et développer les équipements et services de centralité de la ville de Chambéry en lien avec son attractivité culturelle, patrimoniale, touristique et économique ;"		L'un des premiers objectifs du PLUi HD est de réaffirmer l'importance de la centralité de Chambéry pour un centre fort et dynamique.

	Développer le logement pour tous et pas seulement à travers l'habitat social.	<p><i>"Proposer une offre de logement diversifiée qui accompagne l'attractivité du territoire et permette aux ménages de réaliser leur parcours résidentiel :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> •Maintenir les familles sur le territoire, et notamment le coeur de l'agglomération, grâce à la mise sur le marché de logements abordables, pour assurer une mixité intergénérationnelle et l'offre de logements permettant le bien vieillir ensemble ; •Renforcer l'accueil des populations cadres en répondant à leurs attentes, en matière de logement, d'emplois, d'équipements et services; •Poursuivre l'accueil des jeunes adultes et des étudiants permettant le renouvellement des actifs et le dynamisme de l'intercommunalité ; •Maîtriser les prix immobiliers et fonciers par la mise en place d'une stratégie foncière intercommunale et par le renforcement du partenariat avec l'EPFL Savoie ; •Poursuivre le développement de l'offre locative sociale pour répondre prioritairement aux enjeux de rattrapage lié à la Loi SRU ; et dans les communes non concernées par la Loi SRU proposer une offre à la mesure de la demande exprimée ; •Engager une diversification de l'offre locative sociale pour répondre au mieux aux attentes et au profil des demandeurs actuels ; •Faciliter l'accession à la propriété."p18 		Un des objectifs principaux du volet Habitat du PLUi HD est bien le développement d'une offre de logements pour tous permettant le parcours résidentiel de tous les ménages de l'agglomération. Tant dans le parc privé que social.
	Réintroduire la jeunesse dans la ville	<p><i>"Maintenir les familles sur le territoire, et notamment le coeur de l'agglomération, grâce à la mise sur le marché de logements abordables, pour assurer une mixité intergénérationnelle et l'offre de logements permettant le bien vieillir ensemble ;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> •Poursuivre l'accueil des jeunes adultes et des étudiants permettant le renouvellement des actifs et le dynamisme de l'intercommunalité ;"p18 		La part de la "jeunesse" dans l'agglomération est importante notamment grâce aux offres de formation universitaire. Les familles avec jeune enfants s'éloignent cependant de l'agglomération pour accéder à des logements plus abordables loin du centre ville. L'agglomération, au travers du PLUi HD souhaite maîtriser les prix du foncier pour proposer des logements abordables même pour les jeunes familles.
Et si on créait des lieux de partage et d'échange...	Rajouter des espaces verts/lieux de vie/jeux pour enfants autour des constructions : à réfléchir à l'échelle de quartier (pas uniquement à l'échelle des opérations)		"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
	Favoriser la vie de village : retrouver des lieux de vie et d'animation (commerce, équipements, bar, terrasse...) pour en faire de vrais lieux de rencontre	<p><i>"Faire émerger des centralités de proximité dynamiques pour répondre aux besoins quotidiens des ménages et limiter les besoins en déplacements au sein de l'agglomération : Accompagner le développement résidentiel de réflexions d'ensemble sur l'aménagement de centralités proximité en matière d'espaces publics, d'accès aux équipements et aux services de proximité mais également en matière de gestion du stationnement et d'accès aux transports en commun."p14</i></p>		
	Accompagner le « retour en arrière » : consommer local, des produits de qualité, commerçant avec qui échanger...	<p><i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération."p30 "Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie ;"p32 "Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;"p32</i></p>		Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
Et si on développait le lien social...	Créer des plateformes web de mises en relation (ex : «et si on sortait !»)		"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
	Développer les Accorderies			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement local.
	Développer des agoras au centre des villages		"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
	Développer les Tiers lieux, le co-working	<p><i>"Maintenir, voire renforcer la vitalité économique des secteurs ruraux et de montagne :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer de nouvelles solutions d'accueil aux entreprises afin de limiter les besoins en déplacements vers le coeur d'agglomération, améliorer l'équilibre habitat / emploi et répondre aux besoins liés au cycle de vie des entreprises locales."p42 		
	Créer des réseaux de bancs publics et de toilettes publiques		"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
Et si on valorisait les espaces sociaux vivifiants...	Trouver des solutions pour avoir des espaces de rencontres inter générationnels, ...que l'on pense à toutes les générations quand on aménage des secteurs de vie	<p><i>"Répondre aux besoins des publics spécifiques pour favoriser la mixité générationnelle et sociale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> •Accompagner le vieillissement de la population en développant l'offre en logement social adaptée aux seniors notamment en milieu rural.[...]p20 	"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	

RESSOURCES, NATURE, ECOLOGIE			
Propositions	Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse
Et si on verdissait nos lieux de vie ...	Remplacer les places de stationnement ou de déplacement par des lieux vivants et verts	"Rationaliser l'empreinte foncière du stationnement pour redécouvrir des espaces publics (places, espaces verts) porteurs de lien social dans les tissus urbains résidentiels, et des espaces de développement potentiels au sein des zones d'activités répondant au cycle de vie des entreprises ;"p22	
	Développer la construction d'appartements avec de grands espaces verts, les habitants ne sortiront de leur désir pavillonnaire qu'à condition d'être bien logés, avec des espaces verts associés.	"Favoriser la diversification des formes urbaines résidentielles et le rééquilibrage de l'offre neuve (logement individuel groupé / intermédiaire / collectif) en fonction des capacités d'accueil et des caractéristiques des secteurs urbains, ruraux et de montagne ; [...] Innover par de nouvelles formes ou types d'habitat." p16	Innover par de nouvelles formes ou types d'habitat attractifs, recherchant un cadre de vie qualitatif (vues, espaces verts, vis-à-vis...). P16
	Imaginer des modes de déplacements plus écologique entre la ville centre et le plateau (un téléphérique, ... !...)	"Favoriser l'émergence de mode de déplacements innovants (exemple : transport par câble...)."p22 "Favoriser le développement d'une offre de transport alternatifs entre le coeur d'agglomération et les sites touristiques de montagne et prévoir des aménagements adaptés aux activités proposées (stationnement, vélo, etc.)."p48	
Et si on s'occupait un peu plus de nos forêts...	Référencer les parcelles afin d'identifier les propriétaires et permettre un meilleur entretien de la forêt (ex : les forêt sur le haut du Nivolet)	"Valoriser la multifonctionnalité de la forêt : •Permettre l'exploitation et la valorisation économique et touristique de la forêt dans le respect de la sensibilité écologique des milieux et des équilibres de la ressource ;" p32	La gestion de la forêt est essentielle pour l'exploitation de la ressource mais aussi pour l'entretien des espaces naturels. L'agglomération accompagne les associations de la filière bois pour une meilleure structuration de l'activité bois sur le territoire. Le PLUi HD se limite aux actions propres à l'aménagement du territoire.
	Développer la filière bois locale plutôt qu'importer du bois venu d'ailleurs	"Valoriser la multifonctionnalité de la forêt : •Permettre l'exploitation et la valorisation économique et touristique de la forêt dans le respect de la sensibilité écologique des milieux et des équilibres de la ressource ; •Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie ; •Etudier les possibilités de valorisation énergétique collective des déchets issus des filières agricoles et sylvicoles locales ;" p32	
Et si on partageait l'entretien et la préservation de notre patrimoine naturel...	Mutualiser l'entretien des sites naturels, des routes et des équipements (entre les communes du bas et celles du haut sur lesquelles le patrimoine naturel se situe).	"Préserver la qualité des milieux et des habitats de la Trame Verte et Bleue, dont les plus remarquables : S'appuyer sur les parcs naturels régionaux des Bauges et de la Chartreuse."p 28	L'agglomération s'appuie sur les parcs naturels régionaux des Bauges et de la Chartreuse pour la gestion des espaces naturels, en tant qu'expert sur leur territoire. L'agglomération accompagne en lien étroit avec les structures de gestion des espaces naturels, les espaces naturels de la cluse urbaine.
	Transformer les terrains militaires sur les monts en lieux de balade		Ces terrains sont déjà ouverts au public.
	Boucher les dents creuses	"Permettre une densification maîtrisée des secteurs d'habitat individuel et accompagner les nouveaux modèles d'habitat dans les secteurs urbains, périurbains, ruraux et de montagne : constructions en dents creuses, division parcellaire, rénovation des granges baujus, etc. ;"p16	
	Valoriser les spécificités de nos campagnes : que les néo-ruraux en accepte les avantages et les inconvénients (cloche, vaches, etc...)	"Garantir des conditions favorables au fonctionnement des exploitations agricoles et forestières existantes : •Fixer des limites durables à l'urbanisation aux franges du coeur d'agglomération, des bourgs, villages et hameaux afin de limiter les conflits d'usages et la pression foncière sur les espaces agricoles ; •Favoriser le maintien des alpages, richesse agricole, paysagère et écologique, en assurant leur accessibilité au regard des besoins spécifiques des exploitations qui garantissent leur entretien."p30	Le PLUi HD visera à limiter l'expansion de l'urbanisation, et de fixer des limites durables à l'urbanisation. Cet objectif à pour but notamment de préserver les exploitations agricoles et d'éviter une aggravation des conflits d'usages entre habitants et agriculteur. La sensibilisation des néo-ruraux aux problématiques de l'agriculture est essentielle mais ne relève pas du PLUi HD.

Et si on réduisait les nuisances...	Supprimer les voitures dans le centre-ville de Chambéry, pour réduire les nuisances sonores	"Réduire les besoins de déplacements et les distances pour faire émerger une agglomération de proximité : •Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés ; •Développer un centre-ville de Chambéry piéton comportant une accessibilité multimodale facilitée ; •Développer des solutions légères et propres pour la logistique urbaine et contrôler l'accès des véhicules lourds dans les centralités ;"p22		Le choix de l'agglomération est de permettre la multimodalité sur l'ensemble du territoire et d'adapter les modes de transports aux différents espaces urbains. Priorité aux modes doux et actifs au centre ville, priorité aux bus et transports ferroviaires sur les axes principaux péri-urbains. Axes fluidifiés aux voitures pour les secteurs sans TC.
	Augmenter les surfaces d'espaces verts, les parcs... et préserver celles qui existent, notamment pour faciliter l'infiltration		Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	
	Pour réduire les pollutions, supprimer le thermique (pour les véhicules automobiles), et trouver d'autres sources d'énergie (solaires...)	"Agir pour réduire la pollution de l'air au travers d'actions préventives, d'un encouragement des pratiques de mobilité réduisant les émissions, d'un soutien aux mesures de transition énergétique (notamment aux réseaux de chaleurs) ;"p23		
Et si on utilisait/préservait mieux les ressources air/lumière/eau...	Imposer «un droit à l'ensoleillement» lors des densification de quartiers pour permettre une utilisation optimale des panneaux solaires	"Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables : •Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) ;" p34		
	Imposer la vignette critère pour améliorer la qualité de l'air			En cours
	Interdire aux personnes extérieures à Chambéry de circuler dans Chambéry. (via un péage urbain)			Le choix de l'agglomération est de permettre la multimodalité sur l'ensemble du territoire et d'adapter les modes de transports aux différents espaces urbains. Priorité aux modes doux et actifs au centre ville, priorité aux bus et transports ferroviaires sur les axes principaux péri-urbains et faciliter les déplacements aux voitures pour les secteurs sans TC. L'ensemble des habitants de l'agglomération et du département, même avec des difficultés de mobilité (personnes âgées par exemple) doivent pouvoir accéder facilement aux équipements culturels, hospitaliers, services, etc, disponibles à Chambéry.
	Développer les zones naturelles et la présence de l'eau, au sein de la ville et des quartiers, pour ménager des espaces de fraîcheur (exemple fontaine du Verney)	"Maintenir la présence d'espaces agricoles et renforcer celle de la nature en plein coeur urbain, marqueur spécifique de l'agglomération chambérienne et garantes du bien-être en ville ;"p40	Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28 Développer, favoriser la végétalisation des espaces publics et bâtiments pour le confort d'été et lutter contre les îlots de chaleur urbain.p34	
	Récupérer l'eau de pluie pour les usages autres que sanitaires	"Mettre en œuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère ;"p16		La récupération de l'eau de pluie pourra être réfléchi à l'échelle des projets
Et si on travaillait sur tous nos espaces verts ...	Entretien et développer les murs végétalisés (exemple Chamnord : les murs végétalisés ont disparus faute d'entretien)	"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère"p16	Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28 Développer, favoriser la végétalisation des espaces publics et bâtiments pour le confort d'été et lutter contre les îlots de chaleur urbain.p34	
	Sanctuariser les zones agricoles	"Assurer la pérennité du potentiel de production agricole et conforter la diversité des filières à travers des choix d'aménagement durables et raisonnés : •Préserver les espaces agricoles stratégiques et notamment : □ Les terrains agricoles mécanisables et facilement accessibles pour les activités d'élevage, de maraîchage... afin de maintenir les capacités de fonctionnement des exploitations et contribuer à l'entretien des paysages de vallées , coteaux et contreforts ; □ Les tenements agricoles équipés, drainés ou situés à proximité des exploitations, et notamment des bâtiments d'élevage ;"p30		
	Lutter contre les plantes invasives dans les friches urbaines		Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	Des actions sont régulièrement engagées par les collectivités pour les espaces publics et pour la sensibilisation des privés.

Et si on réduisait les nuisances...	Supprimer les voitures dans le centre-ville de Chambéry	<i>"Réduire les besoins de déplacements et les distances pour faire émerger une agglomération de proximité ; •Favoriser les modes actifs au sein du tissu urbain de l'ensemble des communes du territoire en rendant la marche et le vélo agréables et sécurisés ; •Développer un centre-ville de Chambéry piéton comportant une accessibilité multimodale facilitée ; •Développer des solutions légères et propres pour la logistique urbaine et contrôler l'accès des véhicules lourds dans les centralités ;"</i> p22		Le choix de l'agglomération est de permettre la multimodalité sur l'ensemble du territoire et d'adapter les modes de transports aux différents espaces urbains. Priorité aux modes doux et actifs au centre ville, priorité aux bus et transports ferroviaires sur les axes principaux péri-urbains et faciliter les déplacements aux voitures pour les secteurs sans TC. L'ensemble des habitants de l'agglomération et du département, même avec des difficultés de mobilité (personnes âgées par exemple) doivent pouvoir accéder facilement aux équipements culturels, hospitaliers, services, etc, disponibles à Chambéry.
	Verbaliser l'écobuage	<i>"Agir pour réduire la pollution de l'air au travers d'actions préventives, d'un encouragement des pratiques de mobilité réduisant les émissions, d'un soutien aux mesures de transition énergétique (notamment aux réseaux de chaleurs) ; Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) ; Mobiliser les leviers d'amélioration de la qualité de l'air notamment en incitant à une mobilité plus durable et en réduisant l'impact sur l'air des activités humaines (industrie, chauffage au bois, livraison, etc.)."</i> p34		Le PLUi HD vise à mettre en œuvre plusieurs politiques d'aménagement en faveur de la qualité de l'air qui est une problématique importante sur le territoire. L'écobuage est une pratique déjà interdite sur le territoire sous peine d'une amende de 450euros. Le PLUi HD ne pourra agir outre mesure sur la mise en oeuvre de cette interdiction.
	Sécuriser le Parc du Verney (surtout la nuit)			Cette proposition ne relève pas de politiques d'aménagement pouvant être mis en œuvre par le PLUi HD
	Communiquer d'avantage sur le solaire, comme énergie de demain (s'appuyer sur la notoriété de l'INES et de « Montmélian la solaire »)	<i>"Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables : •Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) ;"</i> p34		
Et si on s'occupait de la ressource en eau ...	Financer l'extension du réseau d'assainissement plutôt que d'imposer la réalisation de microstations non satisfaisantes au niveau environnemental	<i>"Poursuivre la mise en conformité des dispositifs d'assainissement individuels pour un moindre impact sur les milieux ; -Assurer la mise à niveau des équipements d'assainissement collectif qui le nécessitent afin d'éviter toute pollution de la ressource et des milieux récepteurs ;"</i> p35		
	Interdire le pâturage autour des zones de captage pour éviter les pollutions de l'eau potable (à la Feclaz notamment)	<i>"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire"</i> p35		Des périmètres de captage, servitudes d'utilités publiques permettent de limiter les usages autour des captages afin d'en éviter les pollutions.
Et si la problématique de la gestion et du traitement des déchets faisaient l'objet d'une concertation avec les habitants ?		<i>"Mettre en place les dispositifs adaptés favorisant une bonne gestion des déchets à la source, avec en préalable la prévention puis, dès l'étape de collecte, en vue d'une recherche constante d'amélioration des performances de tri ; □ Maximiser la valorisation matière et énergétique des déchets produits, en travaillant sur une filière à l'échelle locale (déchets verts, effluent agricoles, matériaux inertes, etc.). □ Développer la gestion des bio déchets par un traitement par méthanisation ou compostage avec pour objectifs un retour à la terre des produits (compost) et sous produits."</i> p35		
Et si on développait les énergies renouvelables ?		<i>"Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables : •Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) ; •Viser un réel mix énergétique à l'échelle du territoire et tendre progressivement vers un bâti passif ou à énergie positive."</i> p34		L'agglomération est engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) . Objectif : diviser par deux d'ici 2050 les besoins en énergie non renouvelable. Un plan climat air énergie territorial (PCAET) est en cours d'élaboration, en parallèle du PLUi HD visant à la mise en place d'un plan d'actions.
Et si l'eau devenait précieuse pour tous...	Gérer l'eau de façon responsable (éviter les canons à neige).	<i>"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire ;"</i> p35 <i>"Accompagner le positionnement des stations sur des activités de loisirs 4 saisons afin de faire face à la concurrence et anticiper les effets du changement climatique sur l'offre hiver ;"</i> p46		L'agglomération, en partenariat avec les communes concernées, réfléchit actuellement au schéma de développement touristique souhaité pour les stations de ski alpin, afin de développer un projet touristique cohérent sur l'ensemble du massif.
	Surveiller les raccordements pour les eaux usées: 3 fosses sceptiques qui se desservent directement dans la Leysse ! Il n'y a de pas police là dessus...	<i>"Poursuivre la mise en conformité des dispositifs d'assainissement individuels pour un moindre impact sur les milieux" "Assurer la mise à niveau des équipements d'assainissement collectif qui le nécessitent afin d'éviter toute pollution de la ressource et des milieux récepteurs ;"</i>		Les assainissements individuels et le raccordement des habitations sont contrôlés par les services de l'agglomération. La qualité de l'eau de la Leysse est régulièrement analysée, notamment par la police de l'eau (état). Contrôler et mettre au norme l'ensemble des dispositifs d'assainissement est un travail de longue haleine.

Et si on gérait mieux nos déchets et notre impact sur l'environnement...	Inciter au compostage	"Développer la gestion des bio déchets par un traitement par méthanisation ou compostage avec pour objectifs un retour à la terre des produits (compost) et sous produits."p35		
	Limiter l'accès à la forêt et préserver les zones humides.	"Valoriser la multifonctionnalité de la forêt : •Permettre l'exploitation et la valorisation économique et touristique de la forêt dans le respect de la sensibilité écologique des milieux et des équilibres de la ressource ;" p32 "Prévenir les phénomènes d'inondations en assurant la protection des zones humides et en maîtrisant le ruissellement par une limitation de l'imperméabilisation, voire la recherche de désimperméabilisation dans le coeur urbain, et une gestion intégrée des eaux pluviales"	Poursuivre l'identification et la préservation des zones humides pour leur rôle important, pour la biodiversité, dans la dépollution de la ressource, la limitation des inondation et des sécheresses ;	La forêt est un espace naturel essentiel de l'agglomération, elle représente un réservoir pour la biodiversité, une ressource essentielle pour la construction et l'énergie et un espace de ressourcement de proximité pour les habitants de l'agglomération. Ces trois fonctions peuvent cohabiter sans nécessité de mise sous cloche de la forêt. Il faut cependant une organisation de ces espaces pour limiter les conflits d'usages.
	Limiter les accès aux activités à fort impact écologiques.	"Protéger les réservoirs de biodiversité au regard des aménagements susceptibles de réduire leur potentiel écologique, mais aussi d'une fréquentation mal maîtrisée des espaces générant des nuisances ;"p28		
	Donner les moyens aux acteurs de tourisme de faire de la pédagogie auprès des touristes et les responsabiliser	"Développer la mise en tourisme des activités de pleine nature sur les espaces de piémonts et de montagne, en s'appuyant notamment sur un environnement naturel remarquable (« territoire Parc ») ;"		Le PLUi HD permet d'organiser le territoire et peut agir sur l'ensemble des thématiques propre à l'aménagement du territoire; Cette action de pédagogie devra être développer par des actions de développement touristique.
Et si on agissait sur nos déchets et nuisances...	Limiter les véhicules polluants (exemple : en encourageant ou en rendant obligatoire une place d'autopartage ou une borne électrique pour chaque programme de 20 logements + réduire le nombre de places de parking)	"Agir pour réduire la pollution de l'air au travers d'actions préventives, d'un encouragement des pratiques de mobilité réduisant les émissions, d'un soutien aux mesures de transition énergétique (notamment aux réseaux de chaleurs) "p23 ;"Mobiliser les leviers d'amélioration de la qualité de l'air notamment en incitant à une mobilité plus durable et en réduisant l'impact sur l'air des activités humaines (industrie, chauffage au bois, livraison, etc.)."		Une articulation accrue entre urbanisme et transport sera réfléchi lors de la réalisation de programmes d'aménagement.
	Réglementer la Circulation des motos en fonction de la vitesse et du bruit émis			
	Mettre en place un bac sélectif ou plus et limiter le nombre de bacs marron	"Mettre en place les dispositifs adaptés favorisant une bonne gestion des déchets à la source, avec en préalable la prévention puis, dès l'étape de collecte, en vue d'une recherche constante d'amélioration des performances de tri ; [...] Développer la gestion des bio déchets par un traitement par méthanisation ou compostage avec pour objectifs un retour à la terre des produits (compost) et sous produits."p35		
	Ajouter des points de collecte collectif / dépôts de déchets			
Et si on préservait la ressource en eau :	Améliorer le réseau de distribution d'eau potable	"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire ; •Poursuivre la structuration de l'approvisionnement en eau potable des Bauges ; •Poursuivre la performance du réseau de distribution d'eau potable afin de réduire les pressions sur la ressource ; •Conforter une gestion intégrée des eaux pluviales permettant de respecter au mieux le cycle naturel de l'eau. •Poursuivre la gestion ambitieuse des cours d'eau."		
	Ne pas gaspiller de l'eau pour de l'enneigement artificiel	"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire ;"p35 "Accompagner le positionnement des stations sur des activités de loisirs 4 saisons afin de faire face à la concurrence et anticiper les effets du changement climatique sur l'offre hiver ;"p46		L'agglomération, en partenariat avec les communes concernées, réfléchit actuellement au schéma de développement touristique souhaité pour les stations de ski alpin, afin de développer un projet touristique cohérent sur l'ensemble du massif.
Et si on mettait en place des mesures conservatoires pour faire face aux risques naturels et préserver nos paysages :	Mieux connaître les risques existants,	"Sécuriser les biens et personnes face aux risques naturels et technologiques : •Intégrer l'ensemble des éléments de connaissance sur les aléas naturels dans les choix d'aménagement afin de valoriser au mieux les espaces concernés sans augmenter la vulnérabilité de l'agglomération ;"p36		
	Adapter les constructions/périmètres en fonction			
	Intégrer dans les règles d'urbanisme une obligation d'entretien par les agriculteurs des pentes (la mécanisation induit un manque d'entretiens des pentes sur lesquelles la forêt prend le dessus)	"Etudier les possibilités de limiter la fermeture des milieux (notamment dans une logique de prévention des incendies de forêt)."p32		Le PLUi HD ne peut pas imposer une obligation d'entretien des terrains en cours d'enrichissement. Cependant, des mesures incitatives, des conventions avec les agriculteurs peuvent être mise en place sur certains secteurs. Le parc du massif des Bauges met en place des mesures agro-environnementales qui permettent le maintien des milieux ouverts, notamment dans les alpages.
Et si on prenait soin de nos sentiers...	Continuer à protéger et entretenir les voies vertes, sentiers, dans les Bauges. IL y a un important travail qui est fait actuellement autour des GR, dans un second temps, se concentrer sur les sentiers abandonnés.	"Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ; •Garantir une accessibilité aisée des grands espaces naturels structurants à tous, notamment par les transports collectifs et les modes actifs ; •Permettre le développement d'activités de loisirs et touristiques permettant de découvrir les richesses de l'agglomération, tout en respectant les sensibilités écologiques et paysagères des sites ;"p40		L'agglomération initie, en parallèle de ce travail sur les chemins de grandes randonnées la révision du schéma de randonnée de l'agglomération.

	Inciter les agriculteurs à ne pas investir dans des engins agricoles dont la taille dépasse les largeurs des chemins communaux (ils passent alors à côté et détruisent les voies de passage).			Cette proposition ne relève pas des politiques d'aménagement à mettre en œuvre par le PLUi HD.
Et si on prenait soin de nos forêts et de leur écologie...	Inciter la mise en oeuvre écologique pour le bâtiment. Favoriser les EnR et locale.	<i>"Améliorer les performances énergétiques du territoire et réduire le risque de précarité énergétique des ménages : •Réduire des besoins en énergie du bâti à travers l'articulation du développement urbain avec les projets de valorisation des énergies renouvelables et de récupérations locales, notamment les réseaux de chaleur et toute forme d'énergie innovante et durable ; •Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens."</i> p34		L'agglomération est engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) . Objectif diviser par deux d'ici 2050 les besoins en énergie non renouvelable. Un plan climat air énergie territorial (PCAET) est en cours d'élaboration, en parallèle du PLUi HD visant à la mise en place d'un plan d'actions.
	Protéger les points de vue	<i>"Protéger, valoriser et favoriser la découverte de la diversité paysagère de l'agglomération •Préserver la qualité des grands paysages en assurant l'insertion des projets et en réduisant l'impact de toute modification importante du paysage ; •Maintenir la diversité des motifs paysagers (prairies, alpages, massifs forestiers, vergers...) qui font la richesse du territoire ; •Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ;"</i> p40		
	Repérer des endroits de brame et les protéger	<i>"Préserver la qualité des milieux et des habitats de la Trame Verte et Bleue, dont les plus remarquables : •Préserver la diversité des milieux naturels de l'agglomération, atout essentiel pour le maintien de la biodiversité locale, notamment les milieux ouverts ;[...] •Protéger les réservoirs de biodiversité au regard des aménagements susceptibles de réduire leur potentiel écologique, mais aussi d'une fréquentation mal maîtrisée des espaces générant des nuisances ; •S'appuyer sur les parcs naturels régionaux des Bauges et de la Chartreuse."</i> p28		
	Réaliser un inventaire des propriétaires de parcelles forestières pour inciter à un entretien des forêts	<i>"Valoriser la multifonctionnalité de la forêt : •Permettre l'exploitation et la valorisation économique et touristique de la forêt dans le respect de la sensibilité écologique des milieux et des équilibres de la ressource ; •Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie ;"</i> p32		
Et si on améliorerait la collecte et la gestion des déchets ...	Mieux communiquer sur les nouvelles modalités d'accès aux déchèteries.	<i>"Mettre en place les dispositifs adaptés favorisant une bonne gestion des déchets à la source, avec en préalable la prévention puis, dès l'étape de collecte, en vue d'une recherche constante d'amélioration des performances de tri ; Maximiser la valorisation matière et énergétique des déchets produits, en travaillant sur une filière à l'échelle locale (déchets verts, effluent agricole, matériaux inertes, etc.). Développer la gestion des bio déchets par un traitement par méthanisation ou compostage avec pour objectifs un retour à la terre des produits (compost) et sous produits."</i> p35		Le PLUi HD permet de prendre en compte les problématiques d'aménagement des différentes thématiques de l'aménagement du territoire, notamment pour assurer la bonne gestion des déchets ménagers. Cependant le document ne concerne pas le fonctionnement des services.
	Inciter à plus de civisme sur les bords de route (on ne jette pas par les fenêtres des voitures..)			
	Veiller à une collecte plus fréquente des Points d'Apport Volontaire qui débordent souvent et qui mobilisent du temps de nettoyage de la part des agents communaux			
	Nettoyage de la part des agents communaux			
Et si on développait la nature en ville pour le bien être des habitants....	S'appuyer sur les corridors écologiques et mettre en oeuvre des plans d'actions pour la biodiversité	<i>"Maintenir la présence d'espaces agricoles et renforcer celle de la nature en plein coeur urbain, marqueur spécifique de l'agglomération chambérienne et garantes du bien-être en ville ;"</i> p40	Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	
	Instaurer des règles d'urbanisme pour favoriser la biodiversité. ex: empêcher de mettre des murs plein entre chaque propriété, mettre des nichoirs, obliger la végétalisation des espaces...)		Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	
	S'appuyer sur le réseau hydrographique, reconquérir les rivières pour la promenade, le cadre de vie, la biodiversité. Comme ce qui est fait pour la Leysse.		Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	

Et si on préservait nos ressources...	Mettre en place une politique d'isolation des maisons	<i>"Améliorer les performances énergétiques du territoire et réduire le risque de précarité énergétique des ménages : •Réduire des besoins en énergie du bâti à travers l'articulation du développement urbain avec les projets de valorisation des énergies renouvelables et de récupérations locales, notamment les réseaux de chaleur et toute forme d'énergie innovante et durable ; •Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens."p34</i>		L'agglomération est engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) . Objectif diviser par deux d'ici 2050 les besoins en énergie non renouvelable. Un plan climat air énergie territorial (PCAET) est en cours d'élaboration, en parallèle du PLUi HD visant à la mise en place d'un plan d'actions.
	Adapter les consommations d'eau / pénurie d'eau : séparer les eaux potables et les eaux d'usage	<i>"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire ; •Poursuivre la structuration de l'approvisionnement en eau potable des Bauges ; •Poursuivre la performance du réseau de distribution d'eau potable afin de réduire les pressions sur la ressource ; •Conforter une gestion intégrée des eaux pluviales permettant de respecter au mieux le cycle naturel de l'eau. •Poursuivre la gestion ambitieuse des cours d'eau."p35</i>		
	Faire des expériences avec le monde agricole (préparer à la transformation de l'agriculture)	<i>"Favoriser la valorisation énergétique des déchets des ménages, de l'industrie agro-alimentaire et agricoles au travers d'une filière de méthanisation en circuit-court ;"p34 "Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ; •Encourager les pratiques agricoles raisonnées et de qualité environnementale qui limitent l'impact des exploitations sur les milieux."p32</i>		
	Faire de l'agglomération un territoire alimentaire autonome	<i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération."p30</i>		
Et si on pensait le rural autrement...	Créer de l'activité économique sur les zones rurales (fromage, miel, etc)	<i>"Soutenir des villages et hameaux animés dans les communes des Bauges, du plateau de la Leysse et des Piémonts de Chartreuse : Prévoir les conditions nécessaires à l'installation et au maintien du développement de l'artisanat dans les bourgs et hameaux"p14</i>		
	Encourager le maraichage bio et favoriser les circuits courts	<i>"Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération."p30</i>		
	Favoriser les jardins familiaux et partagés en ville.. le rural vient à l'urbain.. y compris sur des zones très urbaines (exemple : sur Chamnord)	<i>Maintenir la présence d'espaces agricoles et renforcer celle de la nature en plein coeur urbain, marqueur spécifique de l'agglomération chambérienne et garantes du bien-être en ville ;p40</i>	Développer la nature en ville au sein de l'agglomération, garant d'un cadre de vie de qualité. P28	
	Réintroduire de l'activité agricole dans les zones dévastées (forêts trop denses)	<i>"Etudier les possibilités de limiter la fermeture des milieux (notamment dans une logique de prévention des incendies de forêt)."p32</i>		Un phénomène de fermeture des milieux agricoles en pente peut en effet être observé des dernières années. Les terrains trop en pente sont difficilement exploitables par les agriculteurs car les engins agricoles
	Créer des lieux pédagogiques d'observation, d'explication, de sensibilisation de la population au territoire qui les entoure en commençant par les jeunes (sorties gratuites pour les écoles, faire découvrir les lieux aux enfants afin qu'ils en parlent ensuite aux parents... sur les ruches aussi, montrer qu'il faut préserver pour que la nature puisse vivre. exemple : Les Balades Saveurs et Paysages ou l'opération menée au niveau nationale : La Clé des Champs)	<i>"Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;"p32</i>		

Et si on ouvrait des sentiers...	Passer des conventions avec les propriétaires privés pour ouvrir l'accès à des chemins inconnus	<i>"Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ; *Garantir une accessibilité aisée des grands espaces naturels structurants à tous, notamment par les transports collectifs et les modes actifs ; *Permettre le développement d'activités de loisirs et touristiques permettant de découvrir les richesses de l'agglomération, tout en respectant les sensibilités écologiques et paysagères des sites ;"</i> p40		L'agglomération initie, en parallèle de ce travail sur les chemins de grandes randonnées la révision du schéma de randonnée de l'agglomération.
	Ouvrir des liaisons entre les chemins privés et les chemins de randonnées			
Et si on développait la formation, l'information, la pédagogie et la sensibilisation autour de la transition écologique...	Valoriser et mieux communiquer sur les actions de l'ASDER	<i>"Améliorer les performances énergétiques du territoire et réduire le risque de précarité énergétique des ménages : *Réduire des besoins en énergie du bâti à travers l'articulation du développement urbain avec les projets de valorisation des énergies renouvelables et de récupérations locales, notamment les réseaux de chaleur et toute forme d'énergie innovante et durable ; *Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens."</i> p34		L'agglomération est engagée dans une démarche de Territoire à énergie positive (TEPOS) . Objectif diviser par deux d'ici 2050 les besoins en énergie non renouvelable. Un plan climat air énergie territorial est en cours d'élaboration, en parallèle du PLUi HD visant à la mise en place d'un plan d'action.
	Travailler à un pôle de formation exigeant dans le domaine de l'énergie, notamment pour les matériaux isolants			
Et si on réduisait nos consommations énergétiques par des gestes du quotidien...	Programmer le chauffage domestique			
	Réduire les éclairages publics, les éclairages des enseignes commerciales		"Prendre en compte la réduction de la pollution lumineuse dans les projets d'aménagement"p36	
	Mettre en veille les appareils électriques domestiques			
Et si on développait la production et l'usage de différents types d'énergie...	Développer les capteurs solaires	<i>"Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables : *Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) [...]";</i> p34		
	Mettre en place des bornes de recharges électriques	<i>Agir pour réduire la pollution de l'air au travers d'actions préventives, d'un encouragement des pratiques de mobilité réduisant les émissions, d'un soutien aux mesures de transition énergétique (notamment aux réseaux de chaleurs) ;</i>		Ce point est pris en compte dans le code de la construction, il existe une réglementation nationale.
Et si on encadrait mieux l'usage de notre environnement naturel...	Entretien des cours d'eau pour limiter les inondations	<i>"Préserver la ressource en eau en quantité et en qualité, et observer une gestion durable et optimale en vue d'assurer une alimentation en eau pérenne du territoire ; [...] *Poursuivre la gestion ambitieuse des cours d'eau."</i> p35		
	Verbaliser les décharges sauvages			La qualité des paysages et de notre environnement du quotidien revêt une importance primordiale pour l'image de notre territoire. Le PLUi HD tendra vers des politiques d'aménagements globales pour une amélioration du cadre bâti et des espaces publics. Toutefois, cette proposition de lutte contre les décharges sauvages et pour un encouragement du fleurissement est un travail de longue haleine à mener au quotidien par chaque communes auprès de ses administrés.
	Améliorer le ramassage des déchets verts	<i>"Mettre en place les dispositifs adaptés favorisant une bonne gestion des déchets à la source, avec en préalable la prévention puis, dès l'étape de collecte, en vue d'une recherche constante d'amélioration des performances de tri ; Maximiser la valorisation matière et énergétique des déchets produits, en travaillant sur une filière à l'échelle locale (déchets verts, effluent agricoles, matériaux inertes, etc.). Développer la gestion des bio déchets par un traitement par méthanisation ou compostage avec pour objectifs un retour à la terre des produits (compost) et sous produits."</i> p35		

	Préserver les espaces agricoles, en ayant une politique agricole qui permette de préserver ces espaces	<i>"Assurer la pérennité du potentiel de production agricole et conforter la diversité des filières à travers des choix d'aménagement durables et raisonnés : •Préserver les espaces agricoles stratégiques et notamment : Les terrains agricoles mécanisables et facilement accessibles pour les activités d'élevage, de maraîchage... afin de maintenir les capacités de fonctionnement des exploitations et contribuer à l'entretien des paysages de vallées , coteaux et contreforts ; Les tènements agricoles équipés, drainés ou situés à proximité des exploitations, et notamment des bâtiments d'élevage ;"</i> p30		
Et si on consommait moins et développait les énergies renouvelables ...	Informers les habitants sur les possibilités de réhabilitation énergétique de leurs logements : aides disponibles, crédit d'impôt...	<i>"Améliorer les performances énergétiques du territoire et réduire le risque de précarité énergétique des ménages : Cibler les opérations d'amélioration énergétique du bâti sur les secteurs d'habitat ancien et les logements vacants afin d'orienter les actions vers les secteurs les plus consommateurs et pour conserver la vitalité des centres anciens."</i> p		
	Développer et faciliter le déploiement des énergies renouvelables notamment dans le cadre du règlement du PLU	<i>"Favoriser l'exploitation des énergies renouvelables : •Soutenir le développement de l'énergie solaire, de la filière-bois énergie locale et de toute forme d'énergie renouvelable tout en s'assurant de la qualité des dispositifs de chauffage afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air (notamment au regard des émissions de particules) [...]";</i> p34		
Et si on faisait plus de promotion en faveur de l'écologie...	Organiser dès l'école des ateliers citoyens de respect de l'agriculture, de la nature....	<i>"Initier un projet collectif fédérateur autour d'une agriculture de proximité et de qualité : Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;"</i> p32		
	Organiser des actions de mobilisation citoyenne pour nettoyer les rues, les rivières, etc.			
	Valoriser nos chemins verts, les parcours pédestres, les recenser, les rouvrir, ...	<i>"Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ; •Garantir une accessibilité aisée des grands espaces naturels structurants à tous, notamment par les transports collectifs et les modes actifs ; •Permettre le développement d'activités de loisirs et touristiques permettant de découvrir les richesses de l'agglomération, tout en respectant les sensibilités écologiques et paysagères des sites ;"</i> p40		L'agglomération initie, en parallèle de ce travail sur les chemins de grandes randonnées la révision du schéma de randonnée de l'agglomération.
	Inciter à la réduction des pollutions par les entreprises, encourager celles qui travaillent en économie circulaire			Les services compétents de l'agglomération contrôlent et accompagnent les entreprises dans cette démarche de réduction des pollutions et d'économie circulaire

AU SERVICE DE NOTRE AGRICULTURE				
Propositions		Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse
Et si on préservait nos zones agricoles qui participent à l'activité économique ...	Comme pour les zones d'activités, spécialiser les zones agricoles en les identifiant : agriculture spécialisée (arboriculture/viticulture...), maraichage de proximité, élevage...			Cette spécialisation des zones agricoles n'est pas souhaitable dans le PLUi HD afin de permettre l'évolution et la mutabilité des espaces agricoles, nécessaire notamment dans un contexte de changement climatique.
	Valoriser les circuits courts	<i>*Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération.*p30</i>		Développer et valoriser les circuits courts est une volonté forte de l'agglomération notamment pour le soutien de l'agriculture locale.
	Préserver les terrains grâce au zonage PLUi HD et garantir l'outil de travail agricole sur un temps compatible avec les investissements nécessaires à chaque filière	<i>*Préserver les espaces agricoles stratégiques et notamment : Les terrains agricoles mécanisables et facilement accessibles pour les activités d'élevage, de maraichage... afin de maintenir les capacités de fonctionnement des exploitations et contribuer à l'entretien des paysages de vallées, coteaux et contreforts ; Les tènements agricoles équipés, drainés ou situés à proximité des exploitations, et notamment des bâtiments d'élevage ;*p30</i>		Le PLUi HD permet une réglementation des secteurs sur un horizon 10 à 15ans. Le Schéma de Cohérence Territoriale, document de planification territoriale à l'échelle de Métropole-Savoie, en cours de révision, identifiera les secteurs agricoles à forts enjeux à préserver à l'horizon 20ans. Il est difficile d'aller plus loin dans la prospective territoriale.
Et si on aidait les agriculteurs de nos territoires ...	Développer les zones agricoles et maintenir le patrimoine agricole			
	Re-qualifier des zones urbaines en zones agricoles	<i>*Améliorer l'autonomie alimentaire et développer les circuits courts de l'agglomération en préservant notamment les espaces de productions agricoles spécialisés (maraichage, horticulture, et arboriculture notamment) situés dans l'enveloppe urbaine du coeur d'agglomération.*p30</i>		L'agriculture de proximité est une force du territoire à préserver.
	Structurer des réseaux d'agriculteurs via la création de coopératives pour des ventes en direct plus étendues et un approvisionnement des cantines scolaires			Développer et valoriser les circuits courts est une volonté forte de l'agglomération notamment pour le soutien de l'agriculture locale.
	Installer des marchés de qualité sur l'agglomération			
Et si on repensait le monde agricole...	Initier une réflexion avec les agriculteurs sur l'agriculture de demain (circuit court, etc...)	<i>*Initier un projet collectif fédérateur autour d'une agriculture de proximité et de qualité ; *Développer les points de vente directe préférentiellement dans les espaces de centralité comme support de valorisation du terroir et de développement du commerce de proximité et des marchés ; *Poursuivre la valorisation des filières labellisées (AOP « Tome des Bauges », AOP vins de Savoie, IGP Raclette, tome de Savoie et fruits de Savoie) en s'appuyant sur le fonctionnement des coopératives laitières et des commerces liés aux produits du terroir ; *Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;</i>		
	Proposer des locaux aux agriculteurs pour qu'ils puissent vendre leurs produits sur place et sans intermédiaire	<i>*Encourager les pratiques agricoles raisonnées et de qualité environnementale qui limitent l'impact des exploitations sur les milieux.*p32</i>		
Et si on valorisait nos produits locaux...	Organiser la vente de produits agricoles de proximité (ex : beurre, lait, fromage) comme à La Ravoire et à Lescheraine.			

	Développer la filière bois, notamment dans les Bauges. Aujourd'hui, le bois local coûte plus cher que celui du Jura et le bois produit part en Italie	<p><i>*Valoriser la multifonctionnalité de la forêt :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>*Permettre l'exploitation et la valorisation économique et touristique de la forêt dans le respect de la sensibilité écologique des milieux et des équilibres de la ressource ;</i> <i>*Doter l'agglomération des aménagements nécessaires pour exploiter au mieux le bois local et dynamiser les filières bois en vue d'une valorisation pour la construction et le développement de la filière bois-énergie ;</i> <i>*Etudier les possibilités de valorisation énergétique collective des déchets issus des filières agricoles et sylvicoles locales ;...p32</i> 		
Et si on développait une agriculture différente (maraichage, zéro pesticide, ...)		<i>*Encourager les pratiques agricoles raisonnées et de qualité environnementale qui limitent l'impact des exploitations sur les milieux.*p32</i>		
Et si on reconnaissait l'importance de l'activité laitière en Bauges...	Sauvegarder et préserver cette agriculture laitière de qualité, lui réserver des terrains agricoles, aider les jeunes à la reprise... c'est une activité économique importante, vecteur de produits de qualité qu'il ne faudrait pas perdre...	<p><i>*Assurer la pérennité du potentiel de production agricole et conforter la diversité des filières à travers des choix d'aménagement durables et raisonnés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>*Préserver les espaces agricoles stratégiques et notamment :</i> <i>- Les terrains agricoles mécanisables et facilement accessibles pour les activités d'élevage, de maraichage... afin de maintenir les capacités de fonctionnement des exploitations et contribuer à l'entretien des paysages de vallées , coteaux et contreforts ;</i> <i>- Les tènements agricoles équipés, drainés ou situés à proximité des exploitations, et notamment des bâtiments d'élevage ;*p30</i> 		
Et si on accompagnait mieux nos agriculteurs...	Encourager les métiers de l'agriculture (aide à l'installation, facilitation pour le développement des circuits courts, accompagnement à la mise en réseau pour travailler et mettre en commun les équipements...)			
	Développer les AMAP	<i>*Poursuivre les actions de communication / promotion / sensibilisation autour de l'agriculture de proximité et encourager les expérimentations locales en matière de gestion de l'approvisionnement en circuits-courts ;*p32</i>		

LE NUMERIQUE ET LES RESEAUX			
Propositions	Eléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Eléments de réponse
Et si on facilitait les connexions ...	Assurer une bonne connexion internet sur tout le territoire (on passe des journées sans internet, sans téléphone)... Il faudrait obliger chaque constructeurs/opérateurs/concessionnaires à se coordonner pour que les réseaux soient étendus/renforcés		
	Faire en sorte qu'il y ait moins de coupure de courant		
Et si on progressait côté numérique...	Développer une couverture à haut débit pour tous, c'est un gage de développement du territoire, y compris pour le tourisme (ex : aujourd'hui, les Offices de tourisme ne peuvent pas faire de mailing car le débit est trop lent.. pas de réservation possible par le net...). Cela pourrait favoriser l'installation de tout un tas de gens.. des gens qui pourraient bosser de chez eux		
Et si on développait le travail en réseau...	Relever l'enjeu de la couverture en haut débit pour permettre aux néo ruraux de travailler sur place		
	Localiser des petits espaces de co working pour mutualiser des services, y compris communaux. La convivialité en plus.		
Et si on améliorerait les connexions...	Les liaisons internet sont insuffisantes à La fibre est indispensable pour retenir les entreprises		

"Poursuivre l'aménagement numérique de l'agglomération en accompagnant la démarche

« territoire connecté » :

•Permettre la montée en débit des zones blanches ou grises de l'agglomération, en particulier sur les secteurs ruraux et de montagne actuellement non ou peu desservis ;

•Prendre en compte le niveau de desserte numérique actuel et projeté dans la localisation des opérations d'aménagement de l'agglomération :

- Proposer des solutions d'accès au très haut débit dans les centralités urbaines de l'agglomération et les parcs d'activités économiques ;
- Développer les services numériques et leur accès pour les ménages et les entreprises." p23

"Développer de nouvelles solutions d'accueil aux entreprises afin de limiter les besoins en déplacements vers le coeur d'agglomération, améliorer l'équilibre habitat / emploi et répondre aux besoins liés au cycle de vie des entreprises locales."p 42 "Etudier les conditions d'évolution / de mutation des équipements communaux existants (transfert de compétences) notamment sportifs, culturels et de loisirs au regard du projet de territoire et de réflexions menées à l'échelle communautaire (mutualisation, relocalisation, optimisation, reconversion) ;"p24

"Poursuivre l'aménagement numérique de l'agglomération en accompagnant la démarche

« territoire connecté » :

•Permettre la montée en débit des zones blanches ou grises de l'agglomération, en particulier sur les secteurs ruraux et de montagne actuellement non ou peu desservis ;

•Prendre en compte le niveau de desserte numérique actuel et projeté dans la localisation des opérations d'aménagement de l'agglomération :

- Proposer des solutions d'accès au très haut débit dans les centralités urbaines de l'agglomération et les parcs d'activités économiques ;
- Développer les services numériques et leur accès pour les ménages et les entreprises." p23

Image, identité, accueil et attractivité				
Propositions		Éléments du projet de PADD débattu en CC	Proposition d'ajout dans le PADD pour prise en compte	Éléments de réponse
Et si on travaillait sur notre image ...	Créer de belles entrées de villes et d'agglomération (effort paysager, zone industrielle masquées)	"Prendre en compte la lisibilité et la qualité du paysage urbain dans les dynamiques de développement de l'agglomération *Porter une attention particulière à l'insertion des projets, notamment de développement économique, en situation d'entrée de ville et d'agglomération ;"p40		
	Mieux communiquer sur les atouts de l'agglomérations (centre historique, communes vertes autour, des lacs, des stations de ski...)	"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne »"p46 "Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire." p48		
	Insister sur la rénovation des bâtiments ayant un caractère remarquable	"Réinvestir les espaces publics de l'agglomération, vecteurs de lien social et d'amélioration de la qualité de ville : *Protéger les éléments de patrimoine bâtis et vernaculaires, qui ne bénéficient pas actuellement d'une protection institutionnelle, et les intégrer aux projets d'aménagements comme outil de lutte contre la banalisation des paysages et de valorisation des espaces publics ;"p43		
	Interdire les décharges sauvages dans les zones rurales, notamment dans les Bauges et inciter au fleurissement (ce qui se fait dans les montages suisses ou italiennes)			La qualité des paysages et de notre environnement du quotidien revêt une importance primordiale pour l'image de notre territoire. Le PLUi HD tendra vers des politiques d'aménagements globales pour une amélioration ducadre bâti et des espaces publics. Toutefois, cette proposition de lutte contre les décharges sauvages et pour un encouragement du fleurissement est un travail de longue haleine à mener au quotidien par chaque communes auprès de ses administrés.
Et si on avait nos projets urbains vers plus de «beauté et d'harmonie»...	Corriger ce qui a été mal construit (la rénovation du bâti, les zones industrielles...)	"Requalifier le cadre urbain et repenser les mobilités au sein des parcs d'activités afin d'améliorer l'environnement économique des entreprises : *Améliorer la qualité urbaine/paysagère globale des parcs d'activités et participer à l'émergence de vitrines urbaines en entrées d'agglomération ;"p44		
	Penser en amont de la construction à ce qui est «beau» , c'est à dire, ce qui n'est pas répulsif !... penser densification et beauté des lieux... aujourd'hui la ville construite sur la ville est étouffante, laide... (La Ravoire, Barberaz...)	"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère ;"p16		
	Respecter et faire respecter les règles des PLU (exemple : sur Curienne, il est obligatoire de faire des toits à deux pentes, et on permet un toit plat en plein centre !)			Toute autorisation d'urbanisme, notamment les permis de construire devront respecter le règlement du PLU et les législations en vigueur. Cependant, des formes urbaines non autorisées par un règlement de PLU ne peuvent être refusées si elles sont justifiées par des exigences de performance énergétique ou de qualité environnementale.
	Repenser nos entrées de ville	"Prendre en compte la lisibilité et la qualité du paysage urbain dans les dynamiques de développement de l'agglomération *Porter une attention particulière à l'insertion des projets, notamment de développement économique, en situation d'entrée de ville et d'agglomération ;"p40		
	Aller voir ce qui se fait ailleurs	"Mettre en oeuvre des projets d'aménagement favorisant les centralités et les mixités (urbaine, sociale et générationnelle) en intégrant les principes du développement durable dans la conception de nouveaux quartiers : perméabilité, performance énergétique, qualité environnementale, urbaine et paysagère ;"p16		
	Construire un PLUiHD imposant des directives esthétiques			

Et si on boostait les échanges, le partage et la communication, ...	Fédérer les artisans entre eux	"Encourager l'animation du tissu d'entreprises locales et la promotion économique de l'agglomération."p42		
	Inciter à l'installation de petites entreprises pour limiter les déplacements (des réussites économiques existent, pour exemple, la création de Skiplly (pépinière du Chatelard) qui représentent 10 emplois aujourd'hui. Autrefois installée sur Technolac, elle est venue s'implanter dans les Bauges pour la qualité de vie qui y existe)	Maintenir, voire renforcer la vitalité économique des secteurs ruraux et de montagne : Prévoir les conditions nécessaires à l'installation et au développement des activités artisanales et de services dans les espaces urbanisés, dans la limite d'activités compatibles avec l'habitat ; Développer de nouvelles solutions d'accueil aux entreprises afin de limiter les besoins en déplacements vers le cœur d'agglomération, améliorer l'équilibre habitat / emploi et répondre aux besoins liés au cycle de vie des entreprises locales.		
	Envisager de faire une seconde maison des artisans			
	Trouver/faire vivre un lieu d'échange et de partage pour favoriser le « vivre ensemble, l'harmonie » en lien avec le monde associatif		"Poursuivre et soutenir le développement et la qualification des espaces publics à toutes les échelles, support de lien social et de convivialité"p20	
	Développer le réseau de la fibre optique	"Poursuivre l'aménagement numérique de l'agglomération en accompagnant la démarche « territoire connecté » : •Permettre la montée en débit des zones blanches ou grises de l'agglomération, en particulier sur les secteurs ruraux et de montagne actuellement non ou peu desservis ;"p32		
	Valoriser la position centrale des Bauges (par rapport à Annecy, Chambéry, Aix les Bains	"Un développement du cœur des Bauges pour permettre le maintien de son bassin de vie spécifique." p10 "Affirmer Chambéry métropole – Cœur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne » ;"p46		Le développement souhaité du Cœur des Bauges à l'horizon 2030 a été défini dans le but de permettre le maintien du bassin de vie spécifique du Cœur des Bauges. La stratégie touristique pour la nouvelle agglomération Grand-Chambéry est de valoriser son environnement privilégié, entre ville, lac et montagne.
	Mieux vendre la marque « Bauges » notamment dans le domaine de l'agriculture	"Poursuivre la valorisation des filières labellisée (AOP « Tome des Bauges », AOP vins de Savoie, IGP Raclette, tome de Savoie et fruits de Savoie) en s'appuyant sur le fonctionnement des coopératives laitières et des commerces liés aux produits du terroir ;"p32		
Et si on préservait les spécificités locales ...	Garder la spécificité de chaque commune, rurale, urbaine... ne pas chercher à tendre vers une uniformité sur l'ensemble du territoire	"Planifier un développement résidentiel polarisé, en cohérence avec l'ambition d'attractivité démographique du territoire et les spécificités des secteurs urbains, ruraux et de montagne de l'agglomération ;"p10		
Et si on devenait plus accueillant...	Faire des efforts sur l'accueil des nouveaux arrivants, l'attractivité existe au niveau des paysages, de l'emploi, ... mais il y a un réel effort à faire autour de l'accueil que l'on réserve à ceux qui s'implantent sur nos territoires			Outre les thématiques de l'habitat et des déplacements, les leviers d'actions du PLUi HD sont limités à la planification et l'organisation du territoire. Cette thématique est à soutenir/poursuivre par des actions de développement touristique.
	Informers, communiquer plus régulièrement via des panneaux, des sites internet, ou d'autres outils à inventer .. afin de mettre en valeur les points forts des communes, des bassins de vie	"Déployer une gamme de services touristiques attractives pour les clientèles, en s'appuyant notamment sur une offre de services numériques ; •Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48		
Et si on créait des circuits découvertes...	Créer des circuits de découvertes à thème (tourisme, loisirs, paysage, affaire...)			
	Recenser les richesses de nos territoires, les valoriser et les faire partager	"Protéger, valoriser et favoriser la découverte de la diversité paysagère de l'agglomération •Préserver la qualité des grands paysages en assurant l'insertion des projets et en réduisant l'impact de toute modification importante du paysage ; •Maintenir la diversité des motifs paysagers (prairies, alpages, massifs forestiers, vergers...) qui fonde la richesse du territoire ; •Mettre en valeur les points forts paysagers, notamment les vues et panoramas, en favorisant leur accessibilité et en prévoyant leur aménagement ; •Garantir une accessibilité aisée des grands espaces naturels structurants à tous, notamment par les transports collectifs et les modes actifs ; •Permettre le développement d'activités de loisirs et touristiques permettant de découvrir les richesses de l'agglomération, tout en respectant les sensibilités écologiques et paysagères des sites ;"		
	Raisonner au niveau de la Savoie ET de la Haute Savoie, valoriser nos richesses à une échelle plus grande que celle instituée par les frontières administratives de l'agglomération	"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/ communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire"p48 "Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire"p48		

Et si on aménageait nos entrées de villes...		<i>"Prendre en compte la lisibilité et la qualité du paysage urbain dans les dynamiques de développement de l'agglomération *Porter une attention particulière à l'insertion des projets, notamment de développement économique, en situation d'entrée de ville et d'agglomération ;"p40</i>		
Et si on promouvait la région auprès des jeunes/étudiants/étrangers...	Améliorer la communication à l'aéroport	<i>"Faciliter les déplacements entre les points de desserte structurants du territoire et les principaux sites touristiques en favorisant notamment le développement d'une offre de mobilité alternative à la voiture individuelle : Etudier les conditions d'une desserte en transports alternatif à la voiture entre le centre-ville de Chambéry, l'aéroport et les grands équipements (événementiel / tourisme d'affaire) ;"p48</i>		
	Utiliser les outils numériques et médias (télévision) pour promouvoir le territoire	<i>"Déployer une gamme de services touristiques attractives pour les clientèles, en s'appuyant notamment sur une offre de services numériques ; Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48</i>		
	Créer une antenne relais de l'office du tourisme à la gare et/ou créer une signalétique plus marquée vers l'office du tourisme	<i>"Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire. Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire."p48</i>		
Et si on organisait/accueillait des événements et animations...	Créer un Parc de loisirs (rappel de NautiParc)			La stratégie touristique pour la nouvelle agglomération Grand-Chambéry et de valoriser son environnement privilégié, entre ville, lac et montagne. Pour un tourisme de bien être et de contemplation, permettant une préservation de l'environnement et des paysages. L'agglomération ne souhaite pas dans ce cadre créer des aménagements touristiques trop impactant.
	Attirer les événements sportifs importants en tant qu'éléments fédérateurs (rappel de la flamme olympique, du Tour de France...)	<i>"Affirmer Chambéry métropole – Coeur des Bauges en tant que « destination de tourisme culturel et de loisirs au grand air » en s'appuyant sur un triple positionnement « ville/lac/montagne » : Conforter la fréquentation touristique hiver/été sur le village touristique structurant de la Féclaz en pérennisant l'offre de services et en poursuivant la valorisation d'un cadre urbain de qualité ;"</i>		Ce positionnement "nature" du tourisme de l'agglomération vise également à mettre en place une offre d'excellence pour les sports de nature, notamment le ski nordique sur le site de la Féclaz avec l'ambition d'accueil de compétitions européennes voir mondiales.
Et si on axait nos projets urbains vers plus de « beauté et d'harmonie »...	Supprimer de nos paysages les dépotoirs, les voitures carcasses en bord de route, les poteaux électriques restés de travers, les friches sales...			La qualité des paysages et de notre environnement du quotidien revêt une importance primordiale pour l'image du territoire. Le PLUi HD tendra vers des politiques d'aménagements globales pour une amélioration du cadre bâti et des espaces publics. Toutefois, cette proposition de lutte contre les décharges sauvages et pour un encouragement du fleurissement est un travail de longue haleine à mener au quotidien par chaque communes auprès de ses administrés.
Et si on misait sur nos complémentarités...	Développer les propositions en termes d'activités et mutualiser les moyens entre les communes comme Chambéry, Lescheraines, les Déserts, ... faire venir des activités du bas vers le haut (ex : patinoire ambulante...)	<i>"Poursuivre le schéma de mutualisation des fonctions supports et des équipements d'vergure intercommunale, notamment culturels, sportifs, dans le respect des capacités budgétaires de chacun "p24</i>		
	redynamiser les infrastructures touristiques grâce à une politique touristique partagée et efficiente menée par des offices de tourisme coopératifs entre eux (« arrêtons les guerres intestines !... »)	<i>"Adapter la fonction d'accueil touristique de l'agglomération au service d'une expérience touristique globale : *Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire. *Poursuivre la structuration de la gouvernance touristique du territoire."p48</i>		
Et si on communiquait à l'échelle de l'agglomération...	mettre en place des panneaux lumineux ou d'autres outils média qui permettent d'avoir une vision de ce qui se passe sur l'agglomération où que l'on soit sur le territoire (cela développerait le sentiment d'appartenance)	<i>"Déployer une gamme de services touristiques attractives pour les clientèles, en s'appuyant notamment sur une offre de services numériques ; *Développer la notoriété de la destination en développant les produits touristiques, en s'appuyant sur les actions de promotion/communication et en favorisant la mise en réseau des opérateurs touristiques du territoire."p48</i>		

<p>La question autour de l'attractivité suscite des constats et d'autres questionnements :</p>	<p>Nous sommes déjà attractifs : les gens viennent naturellement ici car il y a du travail (un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale), ça n'est pas sinistré, l'environnement est beau... la question se pose-t-elle vraiment par rapport à ceux qui ne sont pas encore là..? nous sommes déjà attractifs.. certes, il est important de continuer à rayonner, car c'est le cas d'agglomérations alentours (le Grand Annecy notamment)</p>			<p>La question de l'attractivité ne concerne pas uniquement la volonté d'attirer de nouvelles populations, elle vise aussi à une amélioration/ un maintien du cadre de vie de qualité pour que les habitants de l'agglomération se plaisent sur le territoire et souhaitent y rester. Il s'agit aussi de rendre le territoire attractif pour le tourisme, économie importante du territoire.</p>
	<p>Pourquoi attirer plus ?... travaillons avant tout pour ceux qui sont déjà là ! on pourrait alors imaginer des améliorations autour de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ une plus grande mutualisation et des compétences étendues au niveau de l'agglomération afin d'avoir un raisonnement global et cohérent sur l'ensemble du territoire ➔ développer des espaces de co working ➔ favoriser des échanges et ré équilibrer les territoires entre les différents pôles de l'agglomération : entre les Bauges et l'ancienne Chambéry Métropole il y a tout à travailler, ce sont deux bassins de vie différents ➔ améliorer les offres de services et prestations culturelles et artistiques 	<p>"Faciliter les organisations nouvelles de travail (télétravail, co-working...)" p42</p>		
<p>Un question ouverte pour finir : Est-ce compatible de vouloir rendre l'agglomération plus attractive et de vouloir préserver les espaces...? Cette ambition semble se télescoper avec toutes les préoccupations citées plus tôt...</p>				<p>L'environnement naturel de notre territoire est une force d'attractivité pour notre agglomération. Le développement urbain nécessaire pour répondre aux besoins de la population actuelle et future devra se faire par une intensification des espaces urbains existants et non au détriment des espaces naturels. De nombreux espaces de l'agglomération peuvent faire l'objet d'opération de rénovation urbaine dans un objectif de densification et de mixité des fonctions mais aussi d'amélioration du cadre de vie.</p>